



LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE

DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Volume 24 | Numéro 6
Juin 2020

www.autourdelile.com

■ ACTUALITÉS	2
■ CHRONIQUE LITTÉRAIRE	7
■ ORGANISMES	9
■ BIBLIOTHÈQUES	16
■ VIE MUNICIPALE	18



LE TEMPS DE RÉINVENTER L'ESPACE FÉLIX-LECLERC

© Guy Patry

100 BOUGIES POUR JEANNE-D'ARC COULOMBE



© Marc Cochrane

Comment continuer
de se protéger
et de protéger
les autres

Information et conseils
à l'intérieur.

Votre
gouvernement

Québec

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com



Lorsque la Fondation Félix-Leclerc célébrera ses 40 ans, en 2023, elle entend proposer un Espace Félix-Leclerc (FFL) réinventé, notamment par un agrandissement de la bâtisse érigée en 2002 à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans et par la présentation de cinéma de répertoire.

Ces projets font partie du plan stratégique 2020-2023 adopté récemment par le conseil d'administration de la FFL et fruit d'une réflexion collégiale de deux ans.

« Depuis 2014, année du centenaire de la naissance de Félix-Leclerc, ça s'est assoupi au niveau de l'Espace Félix-Leclerc. C'est important d'être vivant, dans l'action, dans la lumière. Il y a du potentiel. Il faut revoir les contenus et en faire un lieu fédérateur répondant aux besoins de tous les gens de l'île », a commenté le président de la FFL, John R. Porter.

« Pour ses 40 ans, la fondation a le devoir de réinventer son patrimoine dans le sillage de tout ce qu'elle a accompli à ce jour grâce au concours généreux de fidèles

Suite de la Une

LE TEMPS DE RÉINVENTER L'ESPACE-FÉLIX-LECLERC

partenaires. Ce plan triennal vient baliser les différents sentiers que mes collègues administrateurs et moi proposons d'emprunter afin de continuer à mieux servir la mémoire et l'œuvre multiforme de Félix Leclerc », a ajouté M. Porter.

Respectant l'éologie du milieu, l'agrandissement, estimé à 1 million \$, s'effectuerait sur une période de six mois, du côté sud-est de la bâtisse actuelle.

« En creusant et en étanchéisant à l'automne, on peut prévoir une

ouverture au printemps. L'ajout d'un volume, à l'arrière du bâtiment actuel, permettrait de conserver la salle d'exposition à l'étage. Il libérerait la salle de spectacles actuelle en augmentant sa capacité d'accueil et son pouvoir d'attraction. La nouvelle jauge la rendrait enfin rentable. En agrandissant l'Espace Félix-Leclerc, notre Fondation souhaite non seulement remplir sa mission spécifique à l'égard de Félix Leclerc mais aussi répondre aux attentes légitimes de l'ensemble des municipalités de l'île d'Orléans », a précisé M. Porter.

Le plan stratégique prévoit que le renouvellement de l'offre spécifique à Félix-Leclerc passe par la révision des contenus et de la muséographie de la salle d'exposition permanente consacrée à Félix Leclerc, la requalification de la salle de spectacle, la restauration du Sentier du flâneur, la révision des programmes éducatifs et la relance de la boutique de l'Espace Félix-Leclerc (produits dérivés et rééditions).

« Nous planifions aussi une diversification de l'offre culturelle de l'Espace

Félix-Leclerc par une politique d'accueil plus généreuse : salle polyvalente (chanson, théâtre, cinéma) ; expositions temporaires ; programme de conférences avec les collèges et universités ; extension du calendrier et des heures d'ouverture », a mentionné M. Porter en spécifiant que les insulaires seraient heureux d'avoir une salle de cinéma sur l'île.

En couverture : L'Espace Félix-Leclerc compte aussi un sentier qui mène au fleuve.

ACCÈS AUX PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Selon le président de la Fondation Félix-Leclerc (FFL), au fil de la réalisation de ces divers projets à court ou moyen terme, le CA veillera à ce que soit révisé et actualisé le statut de l'Espace Félix-Leclerc, dans le respect des normes du programme d'agrément du ministère de la Culture et des Communications, notamment afin que soient reconnues ses nouvelles initiatives et activités culturelles destinées à des publics élargis (éligibilité à différents programmes subventionnés).

« L'augmentation de nos heures d'ouverture grâce au concours de bénévoles de l'île et des environs aura pour effet d'accroître notre présence dans le milieu, nos revenus autonomes, et partant, la marge de manœuvre financière de notre organisation », a souligné John Porter.

Situation intenable

Selon le président, en regard d'un budget annuel oscillant autour de 160 000 \$, il y a urgence de trouver un complément de l'ordre de 50 000 \$, ne serait-ce que pour donner à la

fondation des moyens minimaux pour surnager dans l'accomplissement de sa mission au quotidien.

« Une telle situation est intenable et nous invite à procéder sans délai à une sorte de refondation de l'Espace Félix-Leclerc qui tienne compte des expériences vécues par notre organisation au cours des 17 dernières années, sans jamais oublier tout ce qui aura été accompli par le passé dans le respect des valeurs chères à Félix Leclerc », a-t-il soutenu.

Comme source principale de financement, la fondation peut compter sur la Fondation Québecor.

Appui de la famille

La fondatrice et directrice honoraire de l'Espace Félix-Leclerc et fille du célèbre poète-chanteur, Nathalie Leclerc, appuie la démarche du CA.

« Je me réjouis du nouveau souffle de la fondation et de ses projets de développement. Ma famille et moi nous ferons un plaisir de jouer un rôle facilitateur pour les initiatives nouvelles dont fait état le présent document.

À titre de guide et de digne fille de Félix, je me vois déjà accueillir des ribambelles de jeunes à l'Espace Félix-Leclerc pour partager mes beaux souvenirs avec eux », peut-on lire dans le plan stratégique.

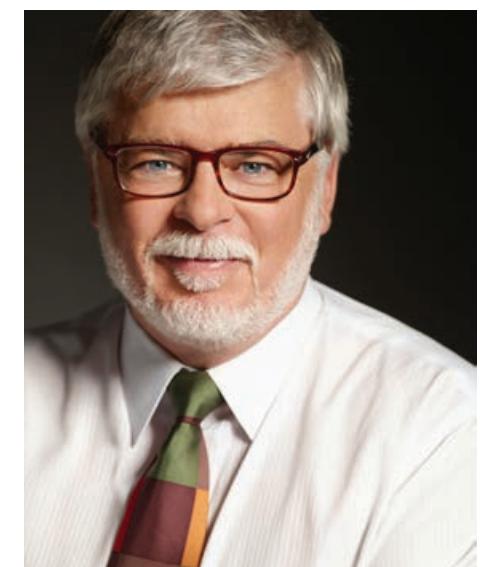
M. Porter affirme pouvoir compter sur des administrateurs ayant des compétences diversifiées qui contribueront à la concrétisation du plan stratégique. Il admet que cela ne constitue pas une tâche facile, mais toutefois réalisable.

« L'Espace Félix-Leclerc ne nous appartient pas. Nous en sommes les dépositaires. Il appartient à l'ensemble de la collectivité de l'île d'Orléans. On veut le rendre accessible. On aime y aller et on aime y revenir », a déclaré M. Porter.

Intérêt de la députée provinciale

M. Porter et la consultante en développement patrimonial et philanthropique de la FFL, Marie-Ève Lajoie, ont reçu un accueil favorable de la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Émilie Foster.

« Ce dossier me tient très à cœur. Je vais le promouvoir auprès de notre gouvernement. Je les suis de très proche », a confié M^e Foster.



John R. Porter est connu © Benoit Camirand pour son expérience dans le monde de la culture, notamment comme directeur général du Musée national des beaux-arts du Québec, de 1993 à 2008.

ÉMILIE FOSTER TRAVAILLE À L'APRÈS-CRISE À L'ÎLE D'ORLÉANS

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Agriculture et tourisme constituent deux fleurons de l'activité économique de l'île d'Orléans. Consciente de cette réalité, Émilie Foster a consacré beaucoup de temps et d'énergie au cours du dernier mois à faciliter le plus possible l'après-crise pour les producteurs agricoles et les attractions touristiques orléanaises.

La députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré a notamment organisé une rencontre virtuelle, le 8 mai, entre le préfet et la directrice générale de la MRC de L'Île-d'Orléans, Harold Noël et Chantale Cormier, la vice-première ministre et ministre responsable de

la région de la Capitale-Nationale, Geneviève Guilbault, et elle-même.

« M^e Guilbault et moi voulions nous assurer de voir comment la situation allait à l'île d'Orléans et jaser des préoccupations de la population, mais aussi de ce qui s'en vient », a commenté M^e Foster.

En ce qui concerne l'agriculture, la députée caquiste affirme que le gouvernement de François Legault mettra en place des programmes adaptés pour venir en aide aux producteurs agricoles.

« C'est sûr qu'on va être là pour eux. Notre premier ministre vise

l'autosuffisance alimentaire et ça passe par nos agriculteurs », a mentionné Émilie Foster.

Côté tourisme, la députée se réjouit de la présentation par la ministre du Tourisme, Caroline Proulx, du plan d'action qui a été dévoilé récemment.

« La ministre est claire. Ce sera une saison touristique misant sur l'intra-Québec. Nous allons encourager les gens à s'approprier leurs attractions. Je suis très souvent en contact avec la ministre et son cabinet pour lui rappeler l'importance de l'industrie touristique à l'île d'Orléans », a déclaré M^e Foster.

Suivi de dossiers

La députée a tenu à souligner que ce n'est pas parce que le Québec a été mis sur pause qu'elle a arrêté son travail.

« Je continue à travailler sur le dossier du pont. J'ai pris part, avec le directeur du projet, Frédéric Pellerin, à des rencontres sur l'évolution de la situation et sur la démarche d'appel d'offres qui s'effectuera bientôt », a commenté la députée.

Le pont à haubans comptera deux voies, des accotements et une piste multifonctionnelle. Il n'y aura pas de dépassement de coût. Situé à environ 120 mètres

à l'ouest du pont actuel, le futur pont de 2,1 km devait coûter 400 millions \$, selon les estimations de 2015.

Actuellement, trois équipes élaborent chacune une proposition d'un concept unique. Cet été, ces trois propositions seront évaluées par un comité d'experts qui retiendra le meilleur concept. C'est sur cette base que sera conçu le futur pont. En parallèle, la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement se poursuit.

En moyenne, près de 12 000 véhicules empruntent le pont chaque jour et ce nombre augmente à 15 000 pendant l'été. Mis en service en 1935, le pont, nommé Alexandre-Taschereau puis pont de l'Île-d'Orléans en 1977, ne répond pas aux exigences actuelles (voies étroites, accotements inexistant, limites de charge, etc.) et arrive à la fin de sa vie utile.

Mme Foster porte une attention particulière à la table de concertation qui a été créée dans le cadre du Plan de conservation du patrimoine de l'île d'Orléans.

« La table de concertation a tenu sa première rencontre en mode virtuel le 30 avril. La rencontre s'est bien passée, mais n'a pas permis de couvrir l'ensemble des points à l'ordre du jour. Deux rencontres ont eu lieu par la suite, soit les 1^{er} et 2 juin », a-t-elle précisé.



Émilie Foster a recommandé tranquillement à aller sur le terrain.

© Page Facebook
Émilie Foster

JEANNE-D'ARC COULOMBE : 100 ANS ET TOUJOURS EN FORME

**Marc
COCHRANE**

redaction@autourdelile.com

Pour une mère de famille, quand on est bien chez soi, que demander de plus ? Voilà la philosophie de Jeanne-d'Arc Coulombe qui a célébré son 100^e anniversaire de naissance le 9 juin dernier.

En raison de la pandémie de la COVID-19, la fête qui devait avoir lieu avec une centaine des membres de sa famille, le 14 juin, au Relais des Pins, a été annulée. Mais, celle qui tient encore maison dans sa résidence ancestrale de Sainte-Famille a reçu les souhaits de ses proches qui ont tenu à lui démontrer leur amour en allant lui rendre visite à tour de rôle, en raison du contexte qui sévit.

Quatrième d'une famille de 19 enfants, Jeanne-d'Arc Coulombe est née sur une ferme, à Saint-Laurent. De ce nombre, seules elle et sa sœur de 83 ans vivent encore. Ses parents étaient Jean-Baptiste Coulombe et Yvonne Vaillancourt.

Ayant partagé son parcours de vie avec son mari Clément Prémont jusqu'en 1997, la sympathique dame a donné naissance à cinq enfants : Christiane, Danielle, feu Donald, Grégoire et Françoise. Mme Coulombe peut chérir 11 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants.

« Lorsque je me suis mariée, à l'âge de 26 ans, nous avons habité, au début, avec la famille de mon époux, à Sainte-Famille. Par la suite, nous sommes demeurés seuls dans notre maison entourée d'une ferme », se rappelle Mme Coulombe.

Elle raconte qu'elle ne voulait pas rester à la maison, ce que souhaitait son conjoint.

« Je me trouvais trop jeune pour ne rien faire. Je me suis mise à ramasser des framboises le long du ruisseau,

près de la maison. Clément ne le savait pas et il a été surpris lorsqu'il l'a appris. Par la suite, je l'ai aidé pour le travail sur la ferme. J'ai appris à tirer les vaches, à sarcler les champs, à cueillir les fraises, à faire les foins. On était toujours occupés », a mentionné la centenaire.

Un poulailler de 8 000 poulets, un verger et la culture de patates d'automne et autres légumes meublaient aussi la vie du couple qui avait l'aide d'un employé. Il lui arrivait aussi de donner à dîner à ses petits-enfants qui fréquentaient l'école de Sainte-Famille.

Pas de recette spéciale

Sa recette pour souffler sur 100 bougies ? Rien de spécial ! Bien vivre à la maison avec son mari et ses cinq enfants.

Aujourd'hui, Mme Coulombe demeure active. Elle fait son lit et potope pour compléter les repas que ses enfants lui préparent. La lecture de gros romans, la télévision, les cartes

et s'asseoir dans la balançoire font partie de son quotidien. Ses enfants, petits-enfants, neveux et nièces lui rendaient visite jusqu'à l'arrivée du coronavirus.

Comme bien des gens, elle a hâte de prendre un bon repas au restaurant et de retourner chez sa coiffeuse.

Lorsqu'elle pense aux milliers de personnes âgées qui décèdent dans des conditions difficiles dans des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) en raison de la COVID-19, Jeanne d'Arc Coulombe commente avec un seul mot : épouvantable.

Elle souhaite ne pas finir ses jours dans un tel contexte.

« Maman est une personne positive et elle voit la vie du bon côté. Elle regarde la messe télévisée tous les matins », a mentionné sa fille Françoise Prémont avec qui elle a pu faire de beaux voyages aux îles-de-la-Madeleine, sur la Côte-Nord ou à la Manicouagan.



Jeanne-d'Arc Coulombe possède une santé qui lui permet de demeurer chez elle à l'âge vénérable de 100 ans. © Marc Cochrane

Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.

RE/MAX RÉFÉRENCE 2000
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISE INDEPENDANT ET AUTONOME DE RE/MAX QUÉBEC INC.
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

Dany M. Leclerc
Courtier immobilier résidentiel

**Malgré ce qui arrive présentement
Nous sommes toujours là pour vous,
Tous ensemble, restons positifs!**

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486
immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

RE/MAX RÉFÉRENCE 2000
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISE INDEPENDANT ET AUTONOME DE RE/MAX QUÉBEC INC.
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 951-4062
danim.leclerc@remax-quebec.com

Services certifiés d'agent

Opinion *gratuite* de la valeur marchande de votre propriété.

SE RÉSIGNER OU S'ADAPTER ?



**Marie
BLOUIN**
marieb0708@outlook.com

La pandémie COVID-19 qui perdure me porte à réfléchir ou plutôt me donne du temps pour réfléchir sur notre mode de fonctionnement individuel et collectif. Comment sera la vie, notre vie, après ce déconfinement? Est-ce que nous pourrons aller au théâtre, au cinéma, voir des spectacles comme avant? Faire du sport en groupe comme avant? Qu'en sera-t-il de nos projets de voyage? Les poignées de main, les accolades, les courses relaxes à l'épicerie, est-ce que ce sera possible prochainement? Et quelle place occupera le télétravail? Devant cette réalité, on a le choix: ou on se résigne ou on s'adapte à la nouvelle situation.

Charles Darwin disait: «Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements.» Cette célèbre citation prend tout son sens en temps de crise, dans notre capacité à être plus flexible dans la vie de tous les jours.

L'inconnu fait peur

L'inconnu fait peur, me fait peur... Le contexte actuel donne l'impression d'une perte de contrôle sur sa liberté. Dans notre société contemporaine, jamais nous n'aurions pensé être soumis à autant de règles. Avec raison, le gouvernement, appuyé par la santé publique, nous recommande, sans l'imposer, une nouvelle façon de faire, notamment par l'hygiène accrue, le couvre-visage et la distanciation physique. C'est comme si d'un seul coup, on perdait tous nos repères.

Même si j'aime le changement en raison des nouveaux défis qu'il suscite, je me sens impuissante actuellement et pas tout à fait prête à embarquer dans un nouveau mode de fonctionnement. Mais, ai-je le choix si je veux être heureuse et apprécier la vie?

Aller de l'avant

Je ne tiens pas non plus à me résigner, car ce mot sonne pour moi comme

une défaite, une façon de baisser les bras, de penser davantage à ce qu'on a perdu au lieu d'aller de l'avant. En fait, je préfère être plus positive et m'adapter au changement, car il n'y a pas que les pandémies qui secouent nos vies. La maladie, un accident, le deuil d'un proche, un divorce, un déménagement dans un autre pays, la perte d'un emploi ou, à l'opposé, une nouvelle opportunité de carrière, tout cela force à se redéfinir et à s'adapter. Généralement, les gens en sortent grandis. Leur vie change et leurs comportements aussi.

Même si la Covid-19 s'impose à nous et nous frappe de plein fouet, d'autres avant nous ont vécu le pire. Pensons aux guerres, aux catastrophes naturelles, aux famines, aux épidémies, aux migrations forcées par la violence. La plupart du temps, le monde finit par s'en sortir.

Cette crise me pousse alors à imaginer des scénarios heureux, d'abord par une prise de conscience réelle de la

valeur de notre environnement, d'une consommation plus responsable, de l'achat local, de la valorisation des personnes âgées, de la protection de nos enfants et du rapprochement des nôtres et des autres... à distance.

Cette pause involontaire constitue aussi un moment propice pour réfléchir à nos valeurs, donner un nouveau sens à notre vie, apprécier ce que l'on a et le temps dont on dispose de même que son rythme plus lent qu'à l'habitude. C'est aussi une période idéale pour créer, innover, se réinventer aux plans culturel, politique, social et économique. Je fais confiance à la vie.

Bref, comme l'a si bien dit l'auteure et blogueuse Jackie B. Hamilton : « La capacité de s'adapter est une qualité essentielle pour embarquer dans la vague du changement.» Cette crise planétaire nous donne une occasion unique de nous remettre en question, de nous améliorer et surtout de rebondir!

ACTUALITÉS

CASSIS MONNA & FILLES BRILLE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

**Marc
COCHRANE**

redaction@autourdelile.com

Cassis Monna & Filles ajoute trois autres prix à sa tablette de foyer déjà bien garnie. L'entreprise familiale de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans a remporté deux médailles au prestigieux San Francisco World Spirits Competition.

Le commerce de liquoristerie et d'agrotourisme a mérité la double médaille d'or pour sa *Crème de cassis Monna & filles*. La liqueur de cassis ayant fait la réputation du domaine ayant déjà raflé plusieurs autres prestigieuses médailles depuis des décennies. Une première médaille d'or a été attribuée pour sa vodka aromatique 100% issue des cassis du domaine, premier produit de sa nouvelle gamme de spiritueux n'ayant même pas encore vu le jour sur les tablettes de l'entreprise. Celle-ci sera lancée et mise en vente prochainement en vue de la saison estivale. « Nous étions folles de joie quand on a appris la nouvelle! C'est déjà une grande reconnaissance de décrocher une médaille à ce concours, qui est considéré comme les « Oscar » du monde des spiritueux, mais cette fois, en plus, c'est une Double médaille d'or! », a commenté la copropriétaire de Cassis Monna & Filles, Anne Monna. « J'étais un peu nerveuse, quand on a décidé d'envoyer notre toute première bouteille de vodka au cassis pour la dégustation à l'aveugle. Elle n'avait même

pas d'étiquette! C'est un peu inespéré tout ça! », a confié l'autre copropriétaire du commerce, Catherine Monna.

Fier porteur de la marque Économusée

L'économusée de la liquoristerie s'est aussi distingué en remportant un prix Artisan 2020 à l'œuvre dans la catégorie Fier porteur de la marque par ses actions d'utilisation, de diffusion et de promotion de la marque Artisans à l'œuvre – ÉCONOMUSÉE et de l'incarnation des valeurs de la Société du réseau Économusée (SRÉ).

« Nous sommes fiers de cette reconnaissance puisqu'elle provient d'un organisme qui importe pour nous. Il ne suffit pas de payer pour en faire partie. Nous avons été choisis pour en être membre en 2008. Nous sommes l'économusée de la liquoristerie, mais nous mettons aussi en contexte le cassis. Nous faisons la promotion de la SRÉ lors d'entrevues ou en utilisant le logo de la SRÉ. J'ai aussi fait partie de son conseil d'administration il y a quelques années », a commenté Catherine Monna.

« En ces temps de pandémie, nous pouvons compter sur la SRÉ pour nous soutenir et nous informer des développements dans le domaine des économusées. On sent l'aide

précieuse de leur part », a ajouté la copropriétaire.

Encore des nouveautés

Cassis Monna & Filles ne se repose pas sur ses lauriers malgré les honneurs qui s'accumulent. Dès cet été, l'entreprise, qui embauche une quarantaine d'employés en forte saison, lance une gamme de spiritueux artisanaux, soit de la vodka et du gin avec cassis.

Grâce à son savoir-faire et à ses équipements, l'entreprise produit des cassis séchés et les premiers clients s'avèrent

les Japonais. Des cassis congelés IQF (congélation rapide individuelle) sont aussi en vente à la boutique.

Cassis Monna & Filles contribue à la bataille contre le coronavirus en produisant des liquides hydroalcooliques antiseptiques accrédités par le gouvernement fédéral.

« À la rentrée des classes, nous en avons offert à l'école de Saint-Laurent. La mise en marché des liquides est prévue pour bientôt », a précisé Catherine Monna qui invite les consommateurs de l'île d'Orléans à acheter local.



Cassis Monna & Filles a été fondée en 1992 par Bernard Monna. Liquoristes de 5^e génération, Anne et Catherine Monna assurent la relève de l'entreprise de leur père depuis presque 20 ans.



**PARCE QU'IL EST
RÉCONFORTANT
D'ÊTRE CHEZ SOI**

**Valorisons les emplois d'ici
Soutenons les entreprises d'ici**

MERCI
de consommer local

boulangerieblouin.com



UNE TABLETTE POUR LA VILLA DES BOSQUETS



Nicole
BÉDARD

ni.bedard@videotron.ca

Le 28 mai, les résidents de la Villa des Bosquets, de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, ont reçu la visite de la députée de Beauport – Côte-de-Beaupré – Île d'Orléans – Charlevoix, Caroline Desbiens. Elle était venue leur remettre une tablette afin qu'ils puissent communiquer avec leur famille respective via Face Time. Madeleine Tremblay et Louis Turgeon, administrateurs de la Villa des Bosquets, mettront cet outil de communication au service des résidents. Le président du conseil d'administration, Roger DeBlois, a tenu à offrir ses remerciements à Mme Desbiens pour ce cadeau offert aux résidents.



Caroline Desbiens est entourée de Madeleine Tremblay, Louis Turgeon et Roger DeBlois. © Courtoisie

BABILL'ART

Mimi
LÉPINE

Collectif ETC...

Il y a trois ans, durant la saison estivale, nous avons installé nos premières créations inspirées par le lieu, en l'église de Sainte-Pétronille. Ainsi est né le Collectif ETC... dans la dynamique stimulante du plaisir créatif partagé. Nous sommes neuf artistes, la plupart membres de BLEU, toujours réunis pour initier des projets qui nous incitent à sortir de notre zone de confort, encouragés par la solidarité amicale qui nous cimente.

Pour la troisième année consécutive, notre collectif avait été invité à créer de nouvelles installations à l'intérieur de l'église de Sainte-Pétronille. En raison de la pandémie, nous devons reporter ce projet à l'été 2021.

Qu'à cela ne tienne, une heureuse initiative de la municipalité est arrivée à point nommé pour aiguiller notre inspiration vers un projet réalisable dès la fin de juin. En effet, le nouveau sentier, prénommé *Boisé de l'église* qui mène les promeneurs de l'église de Sainte-Pétronille au terrain multisports, nous offre une aire de création excessivement stimulante.

Nous avons donc proposé aux élus municipaux d'agrémenter ce sentier de nos créations éphémères. Cette installation estivale établira un lien entre l'église, le sentier et la mairie qui est entourée d'œuvres installées en permanence. Ainsi, les citoyens et les visiteurs qui emprunteront ce parcours seront amenés à vivre une expérience artistique tout en profitant de la beauté de la nature. Nous retirerons nos œuvres à la fin de la saison, sans porter atteinte à l'état des lieux.

Yves-André Beaulé, conseiller municipal, responsable de la réalisation du sentier, nous a transmis l'assentiment du conseil ainsi que son enthousiasme à l'égard de notre projet. Nous avons accueilli cette nouvelle avec plaisir. Nous travaillons maintenant chacun de notre côté pour développer notre concept et l'adapter à la morphologie du boisé.

HAUT PERCHÉS DANS LE BOISÉ DE L'ÉGLISE

ne fait aucun doute que les visiteurs profiteront avec bonheur de ses détours pour s'imprégner de quiétude et de beauté.

En plus de Mimi Lépine, le Collectif ETC... comprend Josée Beauregard, Claude Dubé, Violette Goulet, Anne-Yvonne Jouan, Louise Lasnier, Philippe Pallafray, Christine Vallée et Douglas Williams.

Nous avons choisi de développer nos installations en nous inspirant de près ou de loin de la thématique des oiseaux, hôtes naturels de ce boisé. Le titre du projet, *HAUT PERCHÉS*, nous est donc venu spontanément. La variété des interprétations peuplera le lieu de volatiles symboliques plus ou moins perchés. Nos œuvres habiteront le sous-bois dès la fin de juin.

Nous avons déjà parcouru ce magnifique sentier à maintes reprises en quête d'inspiration. Pour nous, il



Le nouveau sentier, prénommé *Boisé de l'église*, mène les promeneurs de l'église de Sainte-Pétronille au terrain multisports. © C&C

DU CAPITAINE
Ferme Vinaigrerie Distillerie

Artisans vinaigriers depuis 2006
France et Vincent Noël vous invitent à mettre vos sens en éveil.

27 ans Producteur de CASSIS

Coupon obligatoire

VISITE GUIDÉE

Au milieu des champs biologiques de cassis et de gadelles, parmi les cerisiers et les poiriers...

Découvrez la vinaigrerie et son caveau de fûts de bois

GRATUIT résidents 10\$ pour 2 pers.

4748, chemin Royal St-Jean Valide jusqu'en octobre 2020

Accompagnés de passionnés Horaires variables -- Vérifiez : lavinaigrerie.com Réservez - 418-956-2614 cassis@lavinaigrerie.com

RESTO DU SUD

3681, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

418 203-0993

★★★

restodusud.ca
achalocal.io/resto-du-sud
facebook.com/restodusudstudio

DESTINATION ÎLE D'ORLÉANS: UNE PLATEFORME DE PROMOTION TOURISTIQUE EN DÉVELOPPEMENT

Marc
COCHRANE

redaction@autourdeile.com

Considérant que l'industrie touristique de l'île d'Orléans a besoin d'un outil de promotion, encore plus en temps de pandémie, les hommes d'affaires François Jacques, Yohann Moucheboeuf et Antoine Simard ont créé, en 2018, la plateforme Internet *Destination île d'Orléans*. Bien qu'ils concentrent leurs efforts à mousser leurs propres activités, ils ne ferment pas la porte à accueillir d'autres partenaires orléanais.

Le trio d'insulaires estime qu'il y a du travail à faire pour faire connaître les attraits touristiques de l'île d'Orléans.

« C'est une réalité que l'on constate. Selon les statistiques de la MRC de L'Île-d'Orléans, seulement 20 % des Montréalais connaissent l'île d'Orléans. Ils la confondent avec d'autres îles dans la région. On a du potentiel à l'île et il faut le faire découvrir. Notre site internet www.destinationiledorleans.ca et notre page Facebook ont été créés à cette fin », a déclaré le propriétaire du motel Île d'Orléans et d'Aventure Québec Tours, cofondateur de *Destination île d'Orléans*, François Jacques.

Souhaitant que l'île d'Orléans devienne aussi dynamique en matière de promotion touristique que la Côte-de-Beaupré, Wendake ou Charlevoix, M. Jacques et ses deux acolytes affirment ne pas travailler en vase clos.

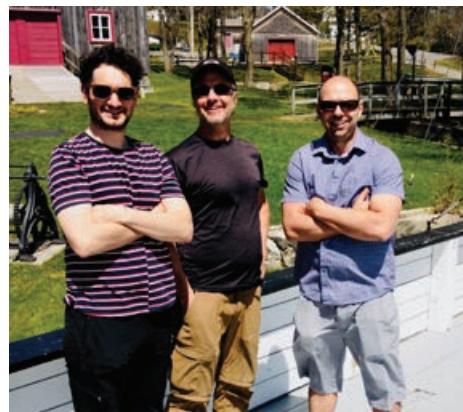
« Les activités que nous proposons se déroulent en partenariat, notamment avec des producteurs agricoles et des commerces de l'île », a précisé M. Jacques.

Son entreprise, Aventure Québec Tours, offre la location de scooters, de vélos, de vélos électriques et organise

des tours guidés à vélo électrique et à scooter. Yohann Moucheboeuf opère le camping de la Pointe et Quatre Natures qui organisent des sorties de groupe en kayak de mer au Parc maritime de Saint-Laurent et le Festi-Kayak. Quant à Antoine Simard, ses entreprises, Québec Bus Tours et Expéditions Mi-Loup, proposent des activités comme des navettes de Québec à l'île d'Orléans en autocar, la Route des saveurs, la Route des vins et des randonnées en traîneau à chiens et en motoneige.

Voyage de presse

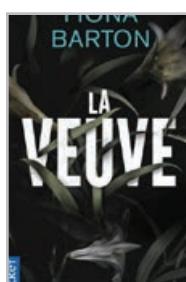
Destination île d'Orléans mise aussi sur une autre façon de promouvoir l'industrie touristique à l'île. Pour une troisième année, un voyage de presse aura lieu à une date à déterminer en raison de la crise actuelle. Une douzaine de journalistes et d'influenceurs de partout au Québec parcourront l'île et produiront des reportages qui mettront en valeur les nombreux attraits touristiques de l'île.



Les trois initiateurs de Destination île d'Orléans, Yohann Moucheboeuf, François Jacques et Antoine Simard. © Courtoisie

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Marie-Hélène
THERRIEN



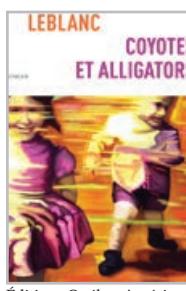
Éditions Gallimard

LA VEUVE

La Veuve, de Fiona Barton, est un roman publié aux Éditions Fleuve Noir dont l'intrigue fort bien ficelée nous transporte dans les coulisses de l'enquête d'un sordide enlèvement d'enfant. Le couple que forment Glen et Janie Taylor fait l'objet d'une enquête après la disparition de Bella, une bambine de deux ans. Lorsque Glen Taylor est tué dans un accident, sa veuve Janie ressent intérieurement du soulagement bien qu'elle affiche de l'affliction vis-à-vis tous ceux qu'elle rencontre. Les journalistes tentent de l'interroger, en vain. Malgré son refus catégorique de leur répondre, elle finit par accepter d'ouvrir sa porte à Kate Waters. Cette journaliste audacieuse parvient à gagner la confiance de Janie qui se prête aux

confidences, confidences qui ne représentent en rien le fond de sa pensée, mais plutôt l'attitude qu'elle affiche depuis le début de l'affaire, soit de présenter le couple qu'elle formait avec Glen comme étant heureux. Pourtant, dès le départ, Glen, son époux, était considéré comme le suspect principal de l'enlèvement de Bella. Les quatre années qui suivent ressemblent à une descente aux enfers : accusée par la justice, assaillie par les médias, abandonnée par ses amis, elle ne connaît plus le bonheur ni la tranquillité, même après un acquittement. Traquée par un policier en quête de vérité et une journaliste sans scrupule qui a joué la carte de l'amitié pour la faire parler, la veuve va-t-elle enfin livrer sa version de l'histoire ? Un roman qui nous tient en haleine, original dans sa façon de présenter successivement la voix de la journaliste et celle de Janie.

COYOTES ET ALLIGATORS



Éditions Québec Amérique

De François Leblanc, *Coyotes et alligators*, publié aux Éditions Druide, est un roman émouvant dans lequel l'auteur manie avec brio l'humour et la sensibilité, laquelle est toujours présente dans la description de ses personnages attachants. Les scènes très vivantes de *Coyotes et alligators* nous captivent dès les premières pages. Donnant voix au personnage principal, un jeune garçon de 12 ans qui fréquente un camp de survie, l'auteur nous permet d'assister aux réflexions profondes d'un jeune dont le père, qu'il déteste, est trop souvent absent tandis que la mère est hospitalisée. Il espère le retour de cette mère puisque son père, aux idées souvent bien arrêtées,

ne sait rien de lui et ne fait rien pour se rapprocher de ce fils solitaire. Ce dernier occupe ses moments de loisir en dévorant le *Livre Guinness des records*. Il accepte sa solitude avec le stoïcisme de ce Hollandais qui est resté immergé dans la glace durant une heure 42 minutes 22 secondes. Ses journées se déroulent de manière un peu semblable jusqu'au jour où il se lie d'amitié avec Sébastien, alias Jésus, cet enfant pur dont il deviendra le protecteur et l'apôtre. Ensemble, ils tenteront de s'évader du camp de survie où ils devaient passer l'été, sans se douter de ce qui les attend : une simple fugue banale qui tourne au cauchemar. C'est l'histoire, également, d'une ville où la nature a repris ses droits, où les animaux chassent les humains et où les enfants disparaissent sans laisser de trace.

Une tradition d'excellence depuis 1956 !

PORTES & FENÊTRES
TREMBLAY
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



- ✓ Portes et fenêtres Bois - PVC - Hybride
- ✓ Portes et Fenêtres Ancestrales
- ✓ Rénovations de tout genre
- ✓ Solarium 3 saisons

418.529.5376 • aluminiumtremblay.ca
2630, Boul. Wilfrid-Hamel, Québec, QC G1P 2J1



PROMOTION TRIPLE VERRE GRATUIT

DÉTAILS EN MAGASIN



DÉTAILLANT AUTORISÉ

LEPAGE
MILLWORK **Isothermic**
Portes et fenêtres



Depuis longtemps... et pour longtemps !

BONNE SAINT-JEAN-BAPTISTE !

Sabrin
GAMACHE-MERCURIO

info@fondationfrancoislamy.com

La Fête nationale de tous les Québécois est à nos portes. Au moment d'écrire ces lignes, je ne sais pas comment nous allons pouvoir nous retrouver et festoyer. Toutefois, cela reste une journée pour célébrer notre belle province ! Une fête dont les traces sur le territoire remontent aussi loin que 1636 !

Origines païennes

Il y a belle lurette que nos ancêtres fêtent à ce moment de l'année. À l'occasion du solstice d'été, on allumait un grand feu pour souligner la plus longue journée d'ensoleillement de l'année.

Ceux qui s'en souviennent penseront au texte sur Noël et la fête du solstice d'hiver qui rappelait que ces deux célébrations avaient été combinées pour en faire une fête religieuse. La fête du solstice d'été n'y échappe pas.

Saint Jean, appelé aussi « le baptiste », fut choisi pour représenter le solstice d'été. Jean était le cousin du Christ et aurait été le premier à être baptisé par ce dernier, d'où son association avec la fête de la lumière.

La Saint-Jean en Nouvelle-France

C'est dans les *Relations des Jésuites*, datant de 1636, que la Saint-Jean-Baptiste fut mentionnée sur le territoire de la Nouvelle-France pour la première fois. Le 23 juin 1636, le jésuite Louis Lejeune fut invité par le gouverneur de Montmagny à bénir le bûcher qui sera allumé pour la fête, dans une ville de Québec qui compte à peine 200 âmes. Cinq coups de canon suivirent l'embrasement du bûcher ainsi que quelques salves de mousquets.

Une fête nationale pour les Canadiens français

Le retour de la Fête au Bas-Canada, qui avait pris une longue pause après la Conquête de 1759, nous le devons à Ludger Duvernay, éditeur du journal *La Minerve*, très populaire à l'époque. Son but était patriotique et il voulait doter les Canadiens français d'une fête nationale.

Le 24 juin 1834, il tient un premier banquet de la Saint-Jean-Baptiste. Plusieurs notables de l'époque s'y joignent. La fête est un succès et plusieurs journaux s'emparent de l'événement en encourageant leurs concitoyens à faire pareil. M. Duvernay gagne son pari puisque dès l'année suivante, à pareille date, plusieurs villes et villages festoieront à la Saint-Jean-Baptiste qui demeure une fête religieuse avant tout.

Les festivités prirent une pause de cinq ans pendant la Rébellion des Patriotes (1837-1839), car Ludger Duvernay dut s'exiler à la suite des derniers événements qui ont secoué le Bas-Canada. Nombre de Canadiens français ressentent le besoin de se réunir et plusieurs Sociétés Saint-Jean-Baptiste voient le jour, indépendamment l'une de l'autre. Le 9 juin 1843, Duvernay fonde l'Association Saint-Jean-Baptiste et invite une seconde fois les Canadiens français à célébrer la Saint-Jean. Il dote la fête d'une devise : *Rendre le peuple meilleur*. Cette année-là, le premier grand défilé eut lieu à Montréal.

La fête conserve son caractère très religieux au début ; d'ailleurs, dans le dernier char allégorique, nous retrouvions immanquablement un petit Saint-Jean-Baptiste personnifié par un enfant aux cheveux bouclés accompagné d'un mouton. Une tangente patriotique est rapidement associée à la fête et bientôt les défilés comporteront des représentations de personnages phares de la Nouvelle-France ainsi que de Canadiens français connus.

Massivement célébrée à Montréal et Québec, la fête gagne en ampleur et plusieurs municipalités participent aux festivités sur leur territoire. C'est en 1925 qu'elle devient enfin la Fête nationale de la province et un jour férié !

Souvenirs des Saint-Jean à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

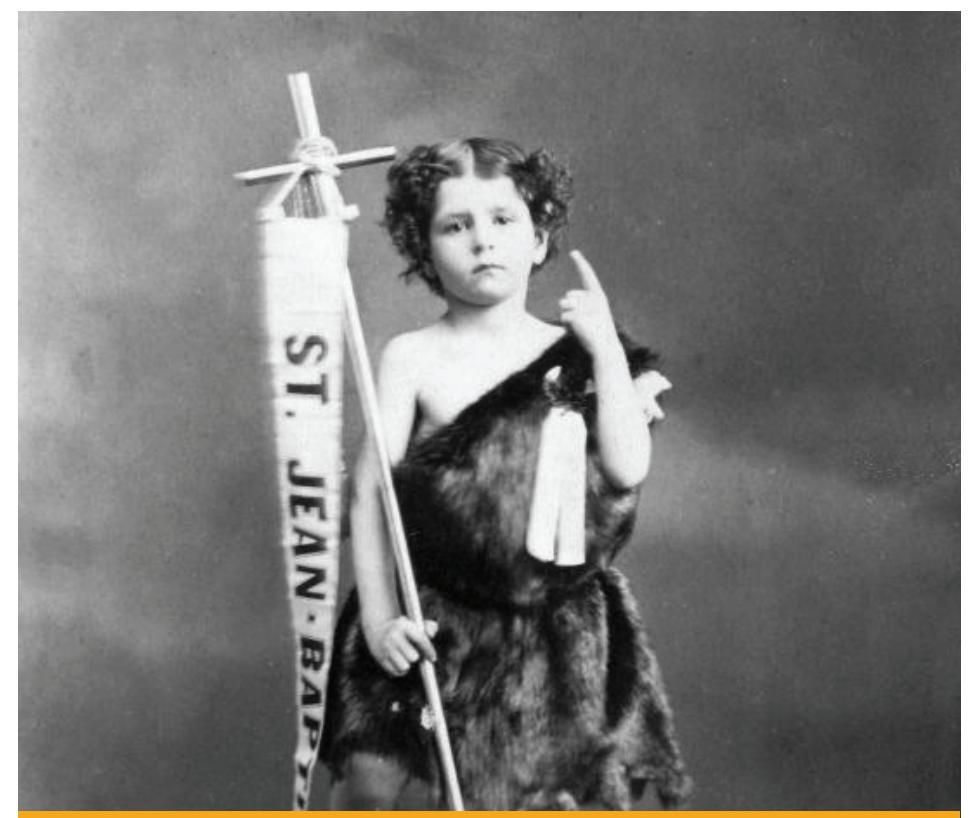
La paroisse de Saint-Jean connaît des fêtes nationales qui en ont marqué

plus d'un. À commencer par le docteur Hubert Larue qui en garde de bons souvenirs. Il raconte qu'au début du 19^e siècle, un bûcher était constitué devant l'église avec du cèdre et du pin, toujours fourni par M. Laurent Fortier. Le curé bénissait l'amas de bois et le tout était allumé par ce dernier le 23 au soir. Des gens de partout sur l'île se déplaçaient pour venir festoyer dans la paroisse. Il ajoute : « La coutume était de s'y rendre à cheval, les femmes en croupe derrière leurs maris. »

Mme Yolande D. Bonenfant, dans un article de la revue Cap-aux-Diamants, se souvient des Saint-Jean de son enfance. Le curé de l'époque, M. Joseph-Jean Hunt, commandait une barrique de 10 gallons de crème glacée que l'on servait fondante à la sortie de l'église. Le soir venu, il lançait des fusées que sa ménagère appelait *Pierrot-technique*.

Il ne faut pas penser que les autres paroisses de l'île n'avaient pas leur propre bûcher, au contraire. Dans le journal *Le Soleil* du 20 juin 1950, on publie l'horaire strict établi pour l'allumage du bûcher. On y voit que Sainte-Pétronille doit enflammer le sien à 10 h 30, Saint-Laurent et Sainte-Famille à 10 h 01 01, Saint-Pierre 10 h 01 45, etc.

Ceci n'est qu'un bref survol d'une fête toujours importante pour les Québécois. Pour certains, la Saint-Jean-Baptiste évoque plusieurs souvenirs avec nos parents, nos amis, nos enfants... J'espère que cette année elle vous apportera d'autres souvenirs à cherir avec vos proches ! Alors, en gardant mon 2 m de distance, je vous souhaite, à tous, une bonne Saint-Jean !



Saint Jean-Baptiste, tel que personnifié à Montréal, en 1867.

© William Notman (1826-1891)



menuiserie DELISLE
portes et fenêtres de tous les temps

Depuis 1945, **Menuiserie Delisle inc.** donne une élégance patrimoniale ou contemporaine à tous types de bâtiments par la fabrication et l'installation de fenêtres, portes et moulures créées en usine, sous les mains expertes d'ébénistes d'expérience.

Lundi au vendredi :
8 h à 18 h
Samedi :
8 h à 12 h
(1^{er} avril au 1^{er} nov.)

Distributeur
des portes et
fenêtres de
Lepage Millwork.
LEPAGE
MILLWORK



1090, 18^e rue
Québec (Québec) G1J 1Y9
418 524-5317
menuiseriedelisle.com

EXPOSITION TRAVERSÉE DU REGROUPEMENT BLEU AU MANOIR MAUVIDE-GENEST

À compter de la fin juin et durant tout l'été, à l'initiative du Regroupement BLEU le Mauvide-Genest accueillera l'exposition extérieure *Traversée*.

Inspirés par la course des grands voiliers de 2017, 29 artistes et artisans d'art du Regroupement BLEU ont créé cette exposition en plein air. Ce collectif de création propose une synergie entre différentes formes d'expression artistique en jumelant les arts visuels à la chanson ou à l'écriture. Chaque grande voile présente

une œuvre en art visuel accompagnée d'un texte inspirant relié à la traversée de l'océan ou à la grande traversée de la vie.

Trente toiles seront ainsi installées dans le boisé derrière et autour du manoir. Les visiteurs pourront se laisser bercer d'une œuvre à l'autre dans le respect des règles de distanciation physique.

Soucieux de participer à l'effort de sauvegarde du manoir Mauvide-Genest, le Regroupement BLEU souhaite, par son exposition, attirer la population

de l'île et d'ailleurs et l'inciter à visiter ou revisiter le manoir, un des plus importants joyaux du patrimoine de l'île d'Orléans et de la province de Québec.

La Société de développement de la Seigneurie Mauvide-Genest accueille avec grande joie ce partenariat et est très reconnaissante de cette généreuse offre du Regroupement BLEU. Cette exposition, qui apporte de la nouveauté à la programmation du manoir, s'inscrit parmi les objectifs que s'est donnés le

nouveau conseil d'administration de la Société visant la création de partenariats avec les organismes du milieu de même que l'ouverture de son site à la population de manière à susciter la création d'un lien d'appartenance.

Annette Duchesne Robitaille,
BLEU

Caroline Roberge,
Manoir Mauvide-Genest

PROPRIÉTAIRES RECHERCHÉS - PROJET DE CONSERVATION VOLONTAIRE

Lydia
DURANLEAU

Association forestière des deux rives

L'Association forestière des deux rives (AF2R) est heureuse d'inviter les résidents de Sainte-Famille et de Saint-François à participer à la deuxième phase de son projet de conservation volontaire des milieux naturels de l'île d'Orléans.

Pour qui? Ce projet s'adresse aux personnes qui souhaitent protéger l'intégrité des milieux naturels de leur propriété ou qui aimeraient simplement en apprendre un peu plus sur ces écosystèmes très diversifiés.

Qu'est-ce que ce projet implique? Nous vous offrons de réaliser gratuitement des inventaires fauniques et floristiques des milieux naturels de votre propriété. Par la suite, nous vous remettrons un cahier du propriétaire, un document englobant l'ensemble de l'information recueillie ainsi qu'une série de recommandations visant la protection, la conservation, l'aménagement et la restauration des milieux naturels visités. Finalement, nous vous offrons un suivi personnalisé dans vos initiatives de conservation futures. En contrepartie, nous vous inviterons à signer une entente de conservation volontaire qui est un engagement moral qui n'affecte pas le droit foncier et qui est basé uniquement sur la bonne volonté du signataire. La conservation volontaire vise principalement à vous sensibiliser à la conservation et à vous informer des attraits naturels de votre propriété.

Quels sont les bienfaits de ce projet? Au cours de la phase I de ce projet (2015-2018), 30 propriétaires participants ont signé une entente de conservation volontaire, ce qui représente un total de 391,7 hectares d'habitat conservés. Ce succès a permis d'engendrer une deuxième phase au projet qui s'échelonnera de 2019 à 2022. L'AF2R a comme objectif de rejoindre 25 nouveaux propriétaires, dont 15 en 2020.

Les propriétaires souhaitant participer au projet sont invités à contacter Lydia Duranleau, agente de projets en éducation et conservation à l'AF2R, à l'adresse environnement@af2r.org ou par téléphone au 450 204-8119.



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme interactions communautaires lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-202, mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

COVID-19 : LE PROGRAMME RÉSILIENT EN SOUTIEN AUX ENTREPRISES DE LA RÉGION

Veronika
KEITH

Chambre de commerce de l'Île d'Orléans

Dans une optique d'aide à la reprise économique, la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans (CCIO) rend disponible RÉSILIENT, un programme d'accompagnement d'urgence pour les entreprises de la région face à la crise de la COVID-19. Il s'agit d'un programme disponible à 10 entreprises pour un investissement total de 14 950 \$, réalisé grâce au soutien financier du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Cette initiative de la CCIO est offerte en collaboration avec la Clinique d'accompagnement entrepreneurial du Québec (CAEQ), une entreprise reconnue pour ses programmes d'accompagnement d'entrepreneurs partout au Québec. D'une durée de trois mois, le programme RÉSILIENT est déployé auprès d'entreprises vivant actuellement des situations engendrées par la COVID-19 nécessitant des solutions rapides et qui doivent se préparer dès maintenant pour la reprise économique.

- Le programme RÉSILIENT vise à :
- Aider les entrepreneurs à bien gérer la situation actuelle créée par la COVID-19 en instaurant des mesures d'atténuation, de continuité des affaires et de relance des opérations.
 - Développer un plan d'action concret pour leur permettre de s'adapter et de rebondir plus rapidement.
 - Accroître leurs connaissances et leurs compétences de gestionnaires.

- Briser l'isolement et favoriser l'apprentissage des bonnes pratiques d'affaires.

Les derniers mois ont apporté toutes sortes d'obstacles et de défis aux entrepreneurs de la région. La « CCIO est heureuse de s'associer au projet RÉSILIENT pour aider les petites entreprises à faire face à la situation actuelle et leur permettre de s'adapter, de s'améliorer, d'innover et de se réinventer afin de mieux rebondir à la nouvelle réalité d'affaires », mentionne Yannick Tremblay, vice-président, Chambre de commerce de l'Île d'Orléans.

La CAEQ est une entreprise dont la mission est de rendre accessible au plus grand nombre d'entrepreneurs un accompagnement stratégique qui repose sur une démarche de réflexion et d'action structurée et professionnelle.

La CCIO est un organisme à but non lucratif situé à l'île d'Orléans et qui regroupe plus de 80 membres de l'île d'Orléans, de la Côte-de-Beaupré et de Québec. Elle s'est donné comme objectif d'informer ses membres et offrir du soutien en plus de favoriser les occasions d'affaires et d'échange.

Pour de plus amples renseignements sur le programme RÉSILIENT, contactez la CCIO au 418 828-0880 ou par courriel à gestion@chambredecommerce.io



offrez-vous le resto à la maison
visitez notre boutique en ligne pour découvrir notre variété
de plats sous vide, prêt à servir en 15 minutes
et nos fameuses fondues parmesan

www.lagrangedelile.com/boutique
418-828-9926

UNE JEUNE ORLÉANAISE BRILLE À L'OPTIMIST INTERNATIONAL

**Georgianne
GAGNÉ**

Club Optimiste de l'Île d'Orléans

Nous connaissons tous des jeunes qui nous impressionnent par les efforts qu'ils démontrent pour réaliser des projets ou relever des défis, réussir leurs études ou tout autre geste remarquable.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de souligner la conquête des défis de Mia Roy: participer aux concours avec bourses d'Optimist International.

Mia habite Saint-Laurent et est étudiante en secondaire V à l'École secondaire de la Seigneurie. Depuis quelques années, elle désirait participer à ces concours, mais la date de la grande finale du District Est Québec-Rive-Nord coïncidait toujours avec la date d'une activité importante de son Corps de cadets. Mais cette année, en raison de la pause de toutes les activités de rassemblement, la date de la grande finale en *Art oratoire*, au district, est reportée au 30 mai, par visioconférence.

Mia connaît bien le Club Optimiste. Elle a gagné la finale du district du concours *Art de s'exprimer en public* lorsqu'elle était en 5^e année.

En février, elle s'inscrit au concours *Essai littéraire*. Elle prépare un essai de 665 mots sur le thème «L'optimisme est-il la clé pour réaliser les rêves que vous

vous imaginez?» Ce thème est obligatoire. Première belle nouvelle, elle sera la lauréate de la 1^{re} place et mérite une bourse de 2 500 \$ de la Fondation Optimiste des enfants canadiens, pour ses études postsecondaires.

Elle s'inscrit enfin au concours *Art oratoire*. Elle prépare un discours de cinq minutes sur un autre thème obligatoire: «Imaginez simplement un monde sans barrière.» Le 30 mai, deuxième belle nouvelle: Mia se classe et bénéficiera d'une autre bourse de 2 500 \$ de la Fondation Optimiste des enfants canadiens. Elle accepte aussi de représenter le District Est Québec Rive-Nord à une étape subséquente: une compétition des lauréats des six districts de la région Saint-Laurent (Province de Québec et Est de l'Ontario).

Mia Roy est une digne représentante d'une *Jeune en action*: déterminée, persévérante, talentueuse et inspirante.

Les membres du Club Optimiste de l'Île d'Orléans sont fiers de la démarche exemplaire de cette jeune. Nous soulignerons concrètement sa performance lors de la reprise de nos activités à l'automne... souhaitons-le.



Mia habite Saint-Laurent et est étudiante en secondaire V à l'École secondaire de la Seigneurie.

© Courtoisie

Vous accompagner : notre priorité

À la suite des récents événements liés au coronavirus, nous adaptons notre offre de service afin de limiter les risques de propagation.

Nous sommes là pour vous et nous continuerons de l'être.

Heures d'ouverture

	Services convenances (Comptoir)	Services conseils sur rendez-vous (Prestation à distance priorisée)
Lundi	10 h à 15 h	9 h à 16 h
Mardi	10 h à 15 h	9 h à 16 h
Mercredi	10 h à 15 h	9 h à 16 h
Jeudi	10 h à 18 h	9 h à 20 h
Vendredi	10 h à 15 h	9 h à 15 h

desjardins.com/covid-19

Accessibilité 24 h sur 24, 7 jours sur 7
1 800 CAISSES

- desjardins.com
- m.desjardins.com
- Dépôt de chèque par appareil mobile
- Guichets automatiques et achats avec retraits chez les marchands

Desjardins
Caisse de L'Île-d'Orléans

PLU Mobile
Organisateur de déplacements
Côte-de-Beaupré - île d'Orléans



**PLUMOBILE:
C'EST AVANTAGEUX!**
➔ écologique ➔ économique ➔ relaxant



Développement
CÔTE-DÉ-BEAUPRÉ
SOUTENIR MOBILISER ENTREPRENDRE
Gestionnaire de PLU Mobile

Pour info : www.plumobile.ca
418 827-8484 / 1 866-824-1433

HERBE À POUX: POURSUIVRE LES EFFORTS DE CONTÔLE

Mario
MERCIER

Comité d'environnement de Saint-Pierre I.O.

L'herbe à poux ou *embrosia artemisiifolia* de son nom scientifique serait responsable de 75 % des symptômes allergiques saisonniers. 10,2 % des personnes âgées de 15 ans et plus de la région de la Capitale-Nationale seraient aux prises avec le rhume des foins (ISQ 2010) et de ce fait sensibles au pollen de cette plante.

Voilà pourquoi il est essentiel année après année de l'arracher, la couper, bref de s'en débarrasser le plus possible puisqu'on ne peut malheureusement pas l'éradiquer, mais seulement contrôler sa propagation.

Le comité consultatif en environnement de la municipalité de Saint-Pierre lance à nouveau sa campagne annuelle de sensibilisation à l'arrachage de l'herbe à poux ; cette plante se répand particulièrement dans les terrains vagues, les champs, les bordures de routes, là où les sols sont pauvres et arides. Saviez-vous qu'un seul plan d'herbe à poux peut générer plus de 3 000 graines (!) et les disperser dans un rayon de deux mètres.

L'herbe à poux germe tôt au printemps ; sa floraison et la libération

de son pollen se produisent vers la mi-juillet et se poursuivent jusqu'au premier gel. Retenez que l'effet allergène d'un seul plant se fait sentir dans un rayon allant jusqu'à un kilomètre.

Deux dates fort importantes sont donc à retenir, soit le 15 juillet et le 15 août. Durant cette période l'herbe à poux commence la libération de son pollen; c'est le moment idéal de la couper ou de l'arracher. Mais rien n'empêche de le faire plus tôt si vous avez déjà identifié la plante ou reconnu les endroits ou secteurs où elle peut proliférer.

L'utilisation d'un sécateur ou d'outils mécaniques habituels est appropriée pour la couper. Mais on peut tout aussi bien la déraciner à mains nues sans aucun problème; l'herbe à poux est sans danger au toucher, ne provoque aucun effet cutané contrairement à l'herbe à puces par exemple.

La municipalité de Saint-Pierre distribuera dans les prochaines semaines des dépliants et affiches vous rappelant l'importance d'arracher cette plante nuisible qui obscurcit le plaisir de l'été pour plusieurs d'entre nous. Les efforts de contrôle

de l'herbe à poux doivent devenir une habitude, un réflexe pour les citoyens de notre communauté. Il s'agit d'un geste simple qui permettra d'améliorer la qualité de vie de nombreuses personnes, voisins et amis qui nous entourent.

*Les recommandations contenues dans ce texte sont tirées principalement du Guide de gestion et de contrôle de l'herbe à poux, INSP Gouv. Du Québec, 2010 et 2018.



Un seul plan d'herbe à poux peut générer plus de 3 000 graines et les disperser dans un rayon de deux mètres.

© Courtoisie

TOITURES
ILE D'ORLEANS INC.
418 667-0041

VOTRE PROJET NOTRE MISSION!
PLUS DE 50 ANS D'EXPÉRIENCE DE PÈRE EN FILS!



Toitures de tous genres
**CONTACTEZ-NOUS POUR
UNE ESTIMATION GRATUITE!**



Suivez-nous
sur Facebook

Yoland Therrien, propriétaire
Résident natif de l'île d'Orléans
6, rue Saint-Exupéry, Québec (Québec) G1C 3K4
www.toituresiledorleans.ca
RBQ: 8002-6701-83

Comment continuer de se protéger et de protéger les autres

Les activités ont commencé à reprendre de façon graduelle au Québec. Le respect des consignes sanitaires est essentiel, afin de limiter la propagation du virus. Cela exige une modification des habitudes quotidiennes de tous.

J'ADOPE EN TOUT TEMPS CES COMPORTEMENTS :

- ✓ Rester en tout temps à la maison si j'ai des symptômes de la COVID-19.
- ✓ Privilégier de rester à la maison lorsque possible (ex. : télétravail, commandes en ligne).
- ✓ Limiter le nombre de personnes avec lesquelles j'ai des contacts en personne (10 personnes maximum qui proviennent au plus de 3 adresses différentes pour des rassemblements à l'extérieur).
- ✓ Rester en tout temps à une distance de deux mètres des autres personnes que celles de ma maisonnée.
- ✓ Porter le masque ou le couvre-visage lorsque la distance de deux mètres ne peut pas être respectée dans les lieux publics.
- ✓ Me laver les mains souvent (avec du savon ou une solution à l'alcool).
- ✓ Respecter l'étiquette respiratoire (tousser dans son masque ou dans son coude).
- ✓ Désinfecter et nettoyer les surfaces fréquemment touchées.
- ✓ Éviter si possible de toucher inutilement les surfaces et les objets.
- ✓ Ne pas partager d'objets avec les autres (ex. : ballons, documents papier, vaisselle, etc.).



Je dois garder une distance de deux mètres avec les autres, car :

- Le virus se transmet d'une personne à une autre par le contact avec les gouttelettes infectées qui sont projetées dans l'air quand une personne infectée respire, parle, tousse ou éternue.
- Ces gouttelettes infectées peuvent **être projetées jusqu'à une distance de deux mètres** et atteindre des personnes qui sont à proximité.
- Certaines personnes peuvent transmettre le virus sans le savoir, car elles ne présentent aucun symptôme ou n'en ont pas encore développé.



Pour quelle raison dois-je porter un masque ou un couvre-visage ?

- Car il arrive que l'on ne puisse pas respecter une distance de deux mètres avec les autres personnes et que le virus se transmette d'une personne à une autre par le contact avec les gouttelettes infectées qui sont projetées dans l'air jusqu'à une distance de deux mètres.



Pourquoi seuls les rassemblements à l'extérieur et avec un maximum de 10 personnes idéalement de 3 ménages ou moins sont-ils permis ?

- Parce que la probabilité qu'une personne soit infectée dépend du nombre de personnes avec qui elle est en contact, de la probabilité qu'une de ces personnes soit déjà infectée et contagieuse, de leur degré d'intimité, de la durée de ces contacts et des mesures de protection prises pour limiter la transmission de l'infection.
- Par exemple, si une personne se rassemble à cinq reprises avec neuf personnes différentes, elle aura été en contact au total avec 45 personnes. Il est donc important de limiter nos contacts, et idéalement de privilégier les rassemblements avec les mêmes personnes.
- Moins il y a de personnes dans un même endroit, moins le risque de se retrouver en présence d'une personne infectée (symptomatique ou pas) est grand.
- Le risque de transmission dans un environnement extérieur est considéré faible par rapport à un environnement intérieur.



Pourquoi est-il si important de me laver régulièrement les mains ?

- Parce que, même si le principal mode de transmission se fait par les gouttelettes infectées qui sont projetées lorsqu'une personne parle ou tousse à proximité d'une autre personne, le virus peut aussi se transmettre par les surfaces ou les objets contaminés.
- Les mains d'une personne infectée (même si elle ne le sait pas) peuvent contaminer les objets et les surfaces autour d'elle quand elle les touche si ses mains ne sont pas lavées.
- Une personne peut être infectée par le virus en touchant une surface contaminée, puis en touchant ses yeux, sa bouche ou son nez.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Québec

DES PAUSES BONHEUR POUR LES EMPLOYÉS ET RÉSIDENTS DU CENTRE D'HÉBERGEMENT ALPHONSE-BONENFANT

**Marie-Christine
BEAULÉ**

Fondation Pause-Bonheur

La Fondation Pause-Bonheur multiplie ses actions afin de soutenir les employés et les résidents du Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant du CIUSSS-CN (Capitale-Nationale).

Depuis quelques semaines, « L'entrée au travail » a pris un tout nouveau sens en ces temps difficiles pour les employés du centre qui œuvrent avec passion et courage auprès des personnes qui sont parmi les plus vulnérables de notre société. Ainsi, la Fondation multiplie ses gestes en hommage à tous ces héros dont les conditions de travail et de vie ont été perturbées. À ce titre, l'entrée des employés est maintenant plus colorée depuis la pose de tapis à l'image de nos héros !

Dernièrement, en collaboration avec le sculpteur de renom Sébastien Laurent, de Sainte-Pétronille (Création Sébastien Laurent CSL sur Facebook), nos anges gardiens, comme notre premier ministre M. Legault se plaît à les appeler, ont pu participer, lors de leur pause,

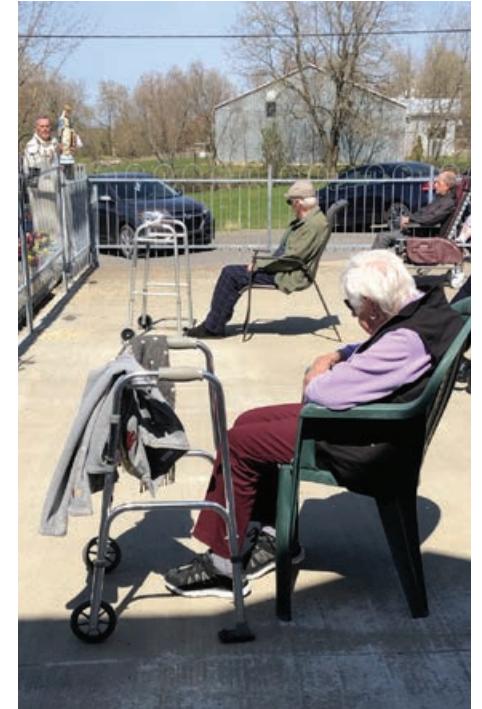
à une activité de photo Booth très originale offerte par leur Fondation en reconnaissance à leur travail extraordinaire. En effet, l'œuvre prêtée par M. Laurent, faite en acier recyclé, représente des ailes d'ange gigantesques devant lesquelles les employés se sont amusés à tour de rôle à prendre des photos.

Le 21 mai dernier, grâce à la générosité du Père Germain Grenon, du Foyer de Charité Notre-Dame-D'Orléans, les résidents du centre ont participé à une procession de la Vierge Marie. En toute sécurité, de la fenêtre de leur chambre ou bien placés à distance les uns des autres sur la terrasse, les résidents entamaient les cantiques et prières dirigés par le Père Germain qui brandissait une statue de la Sainte Vierge. Ce fut un moment de pur bonheur rempli d'émotion et de souvenirs.

Un peu plus tôt ce printemps, la Fondation avait installé, en collaboration avec une bénévole, quelques mangeoires d'oiseaux aux couleurs

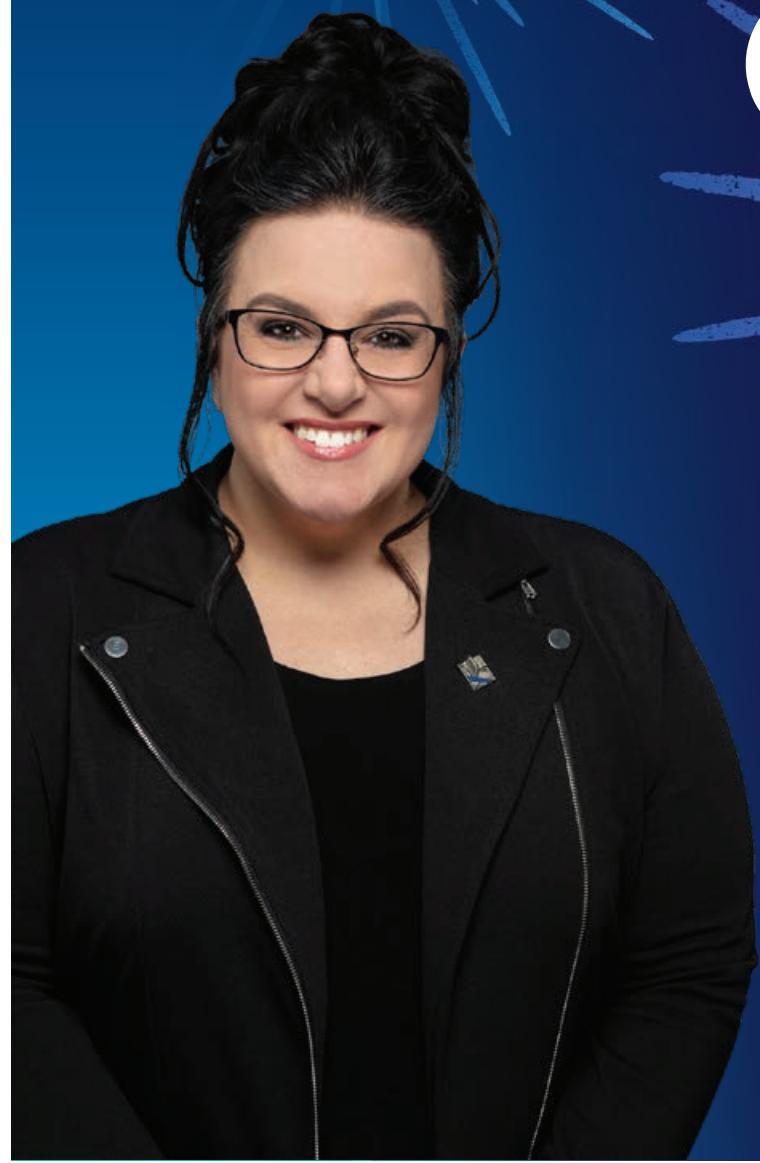
de l'arc-en-ciel dans les arbres entourant le centre. Depuis ce temps, Mme Boutet, une résidente du centre âgée de 96 ans, s'est initiée à l'ornithologie ! Elle connaît désormais les noms des différentes espèces d'oiseaux qui viennent se nourrir dans les mangeoires installées à proximité de la fenêtre de sa chambre. Elle dit même se sentir accompagnée du matin au soir par ceux-ci !

Ayant le confort et le bonheur des résidents à cœur, nous avons offert une panoplie de matériel occupationnel individuel depuis le début de la pandémie, allant des animaux en peluche robotisés se substituant aux séances de zoothérapie à l'achat de multiples casse-têtes et jeux individuels ou de lecteurs radio-CD. La Fondation est plus que jamais à l'écoute des besoins de la clientèle. En ce moment, nous développons plusieurs beaux partenariats avec des organismes de la région pour offrir, d'ici les prochaines semaines, de nouvelles expériences aux résidents.



Grâce à la générosité du Père © Courtoisie Germain Grenon, du Foyer de Charité Notre-Dame-D'Orléans, les résidents du centre ont participé à une procession de la Vierge Marie.

TOUS ENSEMBLE FACE AU CORONAVIRUS (COVID-19) | **ON SE PROTÈGE** ET ON PROTÈGE LES AUTRES.



 **Soulignons notre fierté d'être Québécoises et Québécois!**

BONNE FÊTE NATIONALE
à mes concitoyennes et concitoyens
de l'Île d'Orléans!



ÉMILIE FOSTER
DÉPUTÉE DE CHARLEVOIX-CÔTE-DE-BEAUPRÉ

418 827-5115
EMILIE.FOSTER.CHCB@ASSNAT.QC.CA



OUVERTURE DE LA MAISON DE NOS AÏEUX ET DE LA MAISON DROUIN

Raphaël
BOIVIN-FOURNIER

Fondation François-Lamy

Toute l'équipe de la Fondation François-Lamy est fière d'annoncer l'ouverture de la Maison de nos Aïeux et de la Maison Drouin pour l'été 2020 à partir du 20 juin.

Bien entendu, en cette période de distanciation sociale, un certain nombre de protocoles seront appliqués pour garantir la sécurité des visiteurs et employés des deux

institutions muséales. La Maison Drouin, maison ancestrale datant de 1730, n'offrira pas sa visite iPad cette année, mais se concentrera sur les visites guidées traditionnelles. De plus, la visite sera uniquement accessible sur réservation et sera limitée à un seul foyer à la fois.

Pour ce qui est de la Maison de nos Aïeux, elle sera ouverte au public

dans une formule plus linéaire qu'à son habitude. Un parcours devra être suivi en respectant la règle du *un foyer par pièce* et certaines sections seront fermées ou accessibles uniquement sur réservation.

Cet été sera un défi pour les petits organismes régionaux comme la Fondation François-Lamy qui aura besoin du soutien de tous ceux qui

ont le patrimoine orléanais à cœur. Ceux qui désirent contribuer par un don sont encouragés à le faire sur le site www.genealogieIO.com ou encore en visitant le traditionnel hangar à livres qui ouvrira dès le 15 juin pour se procurer des produits culturels au profit du Parc-des-Ancêtres.

POUR DES AÎNÉS BIEN TRAITÉS

Robert
TURGEON

GPI Orléans

La COVID-19 a frappé le territoire du CLSC Orléans (Beauport, île d'Orléans et Côte-de-Beaupré) de plein fouet, avec plusieurs foyers d'éclosion et presque 300 personnes infectées au moment d'écrire ces lignes.

La pandémie a aussi eu un autre effet : celui d'augmenter l'isolement et la dépendance de plusieurs aînés à l'égard de leurs proches et ainsi de rehausser les risques d'abus et de maltraitance. Le fils qui emprunte la carte de débit de son parent pour lui faire son épicerie et qui en profite, sans autorisation préalable, pour retirer un peu d'argent pour lui-même. La proche aidante qui, en raison de la pandémie, n'a plus aucun répit et craint de plus en plus de perdre patience.

La résidence qui force ses locataires à acheter ses services d'aide-domestique en empêchant les visites de la coop de soutien à domicile, sous prétexte qu'on doit

limiter les allées et venues. Les milieux d'hébergement qui exercent un contrôle excessif sur des personnes aînées autonomes, qui se sentent infantilisées ou quasi prisonnières.

Le Groupe privilégié d'intervention Orléans (GPI Orléans) veut profiter du 15 juin, qui est la journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées, pour souligner que même en situation de pandémie, la maltraitance est inacceptable. Cette table de concertation, qui regroupe différents organismes et intervenants de Beauport, de l'île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré, souhaite rappeler que face à toute situation de détresse psychologique, de fraude ou d'abus, des recours sont possibles et accessibles.

En effet, plusieurs organismes peuvent être à l'écoute et accompagner les aînés qui vivent des situations de maltraitance ou encore des proches qui ne savent pas comment intervenir dans des situations

dont ils sont témoins. On peut ainsi contacter la Ligne Aide-Abus-Aîné au 1 888 489-2287 ou encore la ligne Info-Social en composant le 811, option 2, pour parler à une travailleuse sociale. Des organismes de Beauport peuvent aussi s'impliquer dans ce type de situation : qu'on pense aux travailleuses de milieu pour les aînés qui peuvent diriger les personnes vers la bonne ressource ou encore à des organismes comme Communautés solidaires. Les proches

aidants qui se sentent submergés par leurs responsabilités peuvent quant à eux faire appel au service Info-Aidant, au 1 855 852-7784.

Faire le premier pas pour aller chercher de l'aide n'est pas toujours facile. Le GPI Orléans veut toutefois rappeler que dans les situations de maltraitance le silence est souvent le principal ennemi et qu'il ne faut pas hésiter à faire appel aux ressources. Elles sont là pour vous !



Pour bien vous faire **connaître**
des gens de l'île d'Orléans

Laure-Marie Vayssairat : 418 828-0330
pour réserver votre espace publicitaire
dans le journal Autour de l'Île

APPELEZ-MOI DÈS MAINTENANT

**Nous sommes prêts !
Début de saison 2020**

En vue de la réouverture de notre commerce, nous avons adapté l'espace de notre Galerie et Boutique afin d'assurer votre sécurité sanitaire ainsi que celle de nos employées. Nous appliquons les normes les plus strictes de distanciation sociale, de désinfection et de nettoyage des différentes surfaces. Ensemble, nous réaliserons un succès car nos artistes ont travaillé très fort pour vous offrir leur création.

Merci d'acheter local et passez un bel été au Québec avec nous !

Dès le 1^{er} juin
Heures d'ouverture
10 h à 17 h tous les jours

- Boutique-cadeau
- Objets d'art et décoration
- Collections de vêtements, bijoux
- Œuvres de Louise Lasnier

Tél.: 418 828-2869
www.galeriepetronille.com
lasnier.petronille@videotron.ca
8141, chemin Royal
Sainte-Pétronille, île d'Orléans
(Québec) GOA 4CO

LES EXCAVATIONS
Richard Gosselin

- Excavation de tous genres
- Fondation, drain, imperméabilisation
- Vente, installation fosse septique
- Protection des berges, enrochement
- Démolition, terrassement
- Travaux en espace restreint
- Raccord égout sanitaire et pluvial
- Entrée, côte, chemin privé
- Travaux agricoles de tous genres

Ecoflo[®] SYSTEME ENVIROSEPTIC BIONEST
Innové à l'entrepreneur[™]

418 829-3136 • cell. 418 563-5910
excrichardgosselin@hotmail.com
6028, chemin Royal St-Laurent, I.O. Qc GOA 3Z0

Sainte-Pétronille LA RESSOURCE

Déconfinement et réouverture

Notre service de lecture publique a manqué à plusieurs citoyens pendant les semaines de confinement imposées par la pandémie de Covid-19. Le service est partiellement rétabli depuis le dimanche 14 juin entre 9 h 30 et 12 h 30. Désormais et jusqu'à nouvel ordre, l'horaire habituel s'applique. Il n'y aura donc pas de service les mardis soir comme auparavant.

Les usagers devront respecter les nouvelles exigences. Jusqu'à nouvel ordre, les rayons de la bibliothèque ne seront pas accessibles. Il faut réserver les volumes désirés. Il est donc recommandé aux usagers de consulter le catalogue en ligne à l'adresse : <https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr>. Sous l'onglet « Catalogue », consultez la collection de la bibliothèque sous le numéro 018. Seule la collection locale est disponible pour l'instant.

Les prêts entre bibliothèques ne sont pas permis.

Vous pouvez réserver les livres désirés au plus tard le vendredi, par courriel, à l'adresse bibliopetronille@gmail.com ou en téléphonant au 418 828-8888 et en laissant vos coordonnées. Ils seront préparés à votre intention le dimanche suivant.

Aux heures d'ouverture, un bénévole vous remettra vos livres sans contact direct et en respectant la distance physique de deux mètres. Vous pouvez retourner les livres en les déposant dans la boîte à livres située à l'entrée du centre communautaire, lequel est accessible du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

Pour la sécurité de tous, les livres retournés seront mis en quarantaine. Vous ne devez pas désinfecter vous-même les livres qui pourraient alors être abîmés.

Pour les abonnés de 70 ans et plus, un service de livraison à domicile est offert sur demande.

On recommande de conserver le feuillet distribué à tous par la poste comme aide-mémoire pour s'ajuster aux nouvelles règles de fonctionnement de la bibliothèque. Nous remercions tous nos usagers de les respecter afin de permettre une transition heureuse et sécuritaire vers un retour espéré à la normale.

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de juin 2020

L'Énigme de la chambre 622, de Joël Dicker

La Vie est un roman, de Guillaume Musso

Juste derrière moi, de Lisa Gardner
Au bonheur des filles, d'Elizabeth Gilbert

Chasse à l'homme, de Sophie Létourneau

La Sentence, de John Grisham
La Ballade du serpent et de l'oiseau chanteur, de Suzanne Collins

Renée Claude: Donne-moi le temps, de Mario Girard

La Grosse laide, de Marie-Noëlle Hébert
Habiller le cœur, de Michèle Plomer

Littérature jeunesse

Mon grand livre d'animaux de compagnie, de Catherine D'Hugues

Gaffe en réclame #07, d'André Franquin

Juliette à Tokyo, de Rose-Line Brasset

Gilles Gallichan

Sainte-Famille et Saint-François MARIE-BARBIER

Bonne nouvelle ! Les bibliothèques publiques pourront enfin rouvrir leurs portes à la fin du mois grâce au déconfinement annoncé par le gouvernement.

En ce qui concerne la bibliothèque Marie-Barbier, cette réouverture se fera un peu plus tard au cours de l'été, car nous devons attendre la fin des classes pour avoir accès au local situé dans l'école.

Nous en profitons pour remercier tous nos usagers pour leur patience.

Soyez assurés que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour rendre accessible notre collection le plus tôt possible.

À ne pas oublier : la bonne façon pour accéder à des livres.

À tous les membres : n'oubliez pas votre bibliothèque numérique. Ce sont des milliers de livres gratuits auxquels vous avez accès en consultant le site internet suivant : mabibliotheque.ca/cnca-Sélectionnez « Livres & ressources

numériques ». Vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP.

Vous n'êtes pas membre de la bibliothèque ? Rien de plus simple ! Rendez-vous sur bit.ly/biblioenligne et remplissez le « formulaire d'abonnement ». À la réouverture de la bibliothèque, passez nous voir pour vous abonner et avoir accès à la collection papier et aux autres services offerts.

Vous avez besoin d'aide lors de la consultation de la bibliothèque

numérique ? Remplissez le formulaire suivant : bit.ly/SoutienNumerique et une personne du Réseau BIBLIO CNCA vous contactera dans les meilleurs délais.

Merci et à très bientôt.
France Blouin

Saint-Jean et Saint-François VENTS ET MARÉES

La bibliothèque est fermée jusqu'à avis contraire. Pour vérifier si les activités ont repris, on est invité à composer le 418 829-3336 aux heures d'ouverture habituelles, soit le mercredi de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h. Une boîte de retour des livres est située au second étage, près de la bibliothèque.

Nouveautés

- *L'égarée*, de Donato Carrisi. Le détective Bruno Genko, qui en est à sa dernière enquête, est chargé d'éclaircir ce qui est arrivé

à Samantha, disparue à peine adolescente, il y a 15 ans. Elle est retrouvée nue avec une jambe cassée au bord d'une route, à la suite d'un appel anonyme à la police. La fin a de quoi surprendre !

• *Inacceptable*, de Stéphanie Gauthier. Un psychiatre et un journaliste, amis depuis longtemps, sont retrouvés morts à quelques heures d'intervalle, l'un assassiné, l'autre pendu dans son bureau. Leurs conjointes décident d'enquêter, tout comme la jeune assistante de l'un

d'eux. Intrigue bien construite au dénouement surprenant.

- *Et soudain tu n'étais plus là*, de R.J. Jacobs. Enfin guérie de son trouble bipolaire, Emily accepte de partir en voilier avec son copain. Un bon matin, elle se réveille seule : le copain a disparu. Sera-t-elle accusée de meurtre ? Pourra-t-elle garder son équilibre et enfin découvrir la vérité ?

- *La consolation de l'ange*, de Frédéric Lenoir. Un jeune homme qui a tenté de se suicider doit partager, à l'hôpital, la chambre d'une dame âgée. Ils discutent de grandes questions existentielles. Elle lui raconte finalement une expérience inédite qu'elle a vécue à 17 ans et qui a transformé sa vie.

- *Loin*, d'Alexis Michalik. Antoine et sa jeune soeur Anna décident, avec un copain journaliste, de tenter de retrouver leur père parti il y a 20 ans sans laisser d'adresse. Leur périple les amènera en Turquie, en Autriche, en Suisse, en Allemagne, toujours à

la poursuite de leur géniteur. Roman léger et plein d'humour.

- *Là où chantent les écrevisses*, de Delia Owens. Abandonnée par ses parents, la jeune Kya doit apprendre à vivre seule dans le marais. Elle y rencontre un garçon qui lui apprend à lire et à écrire et qui lui fait découvrir science et poésie. Mais bientôt laissée à elle-même, Kya doit se débrouiller. Qu'est-ce qui l'attend ? Pourra-t-elle survivre ?

- *Un millionnaire à Lisbonne*, de José Rodrigues dos Santos. Le millionnaire en question est l'Arménien Kaloust Sarkisian, devenu l'homme le plus riche du monde en ayant fait fortune dans le pétrole. Le génocide arménien et la Seconde Guerre mondiale l'ayant forcé à se relocaliser, il choisit de vivre à Lisbonne et marquera ainsi l'histoire de la ville notamment en y léguant sa collection d'art d'une valeur inestimable.

Thérèse Beaudet

COIFF-O-COIN
Coiffure et Esthétique

Nous sommes ouverts et prêts à vous recevoir !
POUR UN RENDEZ-VOUS : 418 828-1231

L'équipe du Coiff-O-Coin

1367, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans



Même en temps de pandémie, vous pouvez consulter.

Si vous avez besoin d'une consultation médicale et ne présentez aucun symptôme de la grippe, de la gastroentérite ou de la COVID-19, communiquez avec :

- votre médecin;
- votre clinique médicale;
- votre groupe de médecine de famille;
- ou Info-Santé 811, si vous n'avez pas de médecin

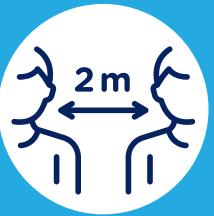
pour obtenir une consultation par téléphone ou, au besoin, en personne.



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Portez
un masque
(si à moins de 2 mètres)

On lâche pas.
On continue de se protéger.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

AU CŒUR de l'île d'Orléans

www.iledorleans.com
418 829-1011

CHRONIQUE DES PROJETS ET DES GENS QUI NOUS UNISSENT

PAR LE CONSEIL DES MAIRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS



NOUVEAU SITE INTERNET TOURISTIQUE DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Maintenant que les touristes sont à nouveau les bienvenus après le confinement décrété par le gouvernement du Québec, la MRC est fière de dévoiler le nouveau site internet touristique de l'île d'Orléans disponible à l'adresse suivante : www.tourisme.iledorleans.com. Plus intuitif et convivial, le site offre au visiteur un visuel épuré et au goût du jour, qui lui donne envie de profiter d'un séjour sur l'île d'Orléans.

En effet, la page d'accueil immerge d'emblée le visiteur dans l'éventail des expériences touristiques à vivre grâce à

des photos grand format et à une vidéo promotionnelle. Les réseaux sociaux y sont également mis davantage en valeur avec une option de partage et des icônes vers nos comptes Facebook, Instagram et YouTube.

À l'aube de la saison touristique estivale, les prochaines actions marketing seront déployées sur le web plutôt que sur de l'imprimé, ce qui permettra une visibilité plus étendue du nouveau site web auprès des clientèles cibles. Dans le contexte de la pandémie, une carte spéciale sera ajoutée au site

internet pour visualiser toute l'offre de l'île en un coup d'œil, avec un code de couleur (point vert = ouvert ; point jaune = ouvert, mais avec restrictions ; point rouge = fermé). Le nouveau site web deviendra donc l'outil le plus à jour, puisqu'il sera modifié en temps réel, à mesure de la reprise des services habituels par les entreprises membres.

Par ailleurs, la MRC a emboîté le pas de nombreuses régions qui n'imprimeront pas le guide touristique cet été, puisqu'on y trouve des horaires, événements et activités qui donneraient

une information trompeuse aux visiteurs dans le contexte actuel. La carte multifonction sera le seul outil imprimé pour les visiteurs cet été puisqu'aucun horaire n'y apparaît. Un message sera ajouté sur la carte mentionnant de s'informer auprès des membres ou au bureau d'accueil avant de se déplacer.

Marie-Maude Chevrier
MRC de L'Île-d'Orléans

PÉRIODE ESTIVALE, DÉMÉNAGEMENT ET GRAND MÉNAGE

Roxanne
BEAUMONT

MRC de L'Île-d'Orléans

Qui dit début de la saison estivale dit parfois déménagement, vide-grenier ou grand ménage, ce qui nous amène à nous débarrasser de ce qu'on ne veut plus. Voici quelques points importants à se rappeler :

- Pensez à donner ou vendre tout ce qui est réutilisable avant de jeter quoi que ce soit. En effet, si ce n'est plus utile pour vous, ce l'est peut-être pour quelqu'un d'autre.
- Où vont les résidus domestiques dangereux (bonbonnes de propane, peinture, huiles, batteries et piles, extincteurs, etc.) ? À l'écocentre (425, boulevard Raymond, Beauport) ou dans un point de dépôt spécialisé dans un type de résidus dangereux. Consultez l'application Ça va où ? (aussi disponible sur le web) ou visitez le site web de la MRC.

- Où vont les pneus usés ? Dans n'importe quel garage qui les accepte.
- Où vont les appareils réfrigérants ? À l'écocentre, s'ils sont brisés, et à donner ou à vendre s'ils fonctionnent.

Notez que ces matières n'étaient pas acceptées à la collecte des encombrants, de même que plusieurs autres, incluant tout ce qui se trouvait dans des remorques et tout ce qui n'est pas de nature domestique. S'il vous reste des matières, ça va à l'écocentre ou dans un autre point de dépôt. Rappelez-vous que seules les deux premières visites de l'année à l'écocentre sont gratuites ; donc, faites un seul gros voyage.

Pour toutes questions : gmr@mrcio.qc.ca ou 418 670-3259.

Merci de votre collaboration et bon été !

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Léah Fay
HAYES

MRC de L'Île-d'Orléans

Votre résidence a besoin d'être rénovée ? Vous avez besoin d'un nouveau bâtiment accessoire, de faire installer une piscine ou de faire des travaux sur votre terrain ? N'oubliez pas de contacter votre municipalité en amont du projet afin de vérifier s'il est nécessaire d'obtenir un permis pour effectuer celui-ci.

Programme d'aide à la restauration patrimoniale

De plus, si vous possédez une propriété inscrite à l'inventaire du patrimoine bâti ou agricole de l'île d'Orléans, les travaux que vous avez en tête sont probablement admissibles

à une subvention. Le budget du programme renouvelé l'été dernier permet encore l'inscription de nombreux projets ! N'hésitez pas à consulter la documentation sur le Programme d'aide à la restauration patrimoniale 2019-2024 sur le site web de la MRC (<http://mrc.iledorleans.com/fra/culture-et-patrimoine/programme-daide-a-la-restauration.asp>) ou à me contacter par téléphone ou par courriel.

Léah Fay Hayes, responsable du site patrimonial
lfhayes@mrcio.qc.ca
418 829-1011, # 224

centre LABBÉ

MISE AU POINTS DU PRINTEMPS

TONDEUSE	39,95\$
..... vérification en 15 points	pièces en sus
TRACTEUR À PELOUSE	69,95\$
..... vérification en 25 points	pièces en sus
inspection	
V.T.T. en 25 points	
CÔTE-À-CÔTE (UTV) en 35 points	

centrelabbe@gmail.com 418-829-3747

ENTREPOSAGE MOTONEIGES DISPONIBLE

ENTRETIEN ET RÉPARATION

> PETITS MOTEURS
> VÉHICULES LÉGERS

SUR RENDEZ VOUS SEULEMENT

MERCI DE TÉLÉPHONER AVANT DE VENIR PORTER VOS RÉPARATIONS. DES INFORMATIONS VOUS SERONT TRANSMISES SUR NOS PROCÉDURES.
AFIN DE TOUS NOUS PROTÉGER CONTRE LA COVID-19

3811 chemin Royal, St-François I.O.
Québec, QC G0A 3S0

Yvon Létourneau, B. Sc.A.
Arpenteur - Géomètre

Bornage - Piquetage - Cadastration
Certification de localisation - Arpentage de terres

3700, boul. Sainte-Anne, Suite 202
Beauport, Québec - G1E 3M2
(418) 660-3636

2320, chemin Royal
Sainte-Famille, I.O. - G0A 3P0
(418) 829-3277

OFFRE D'EMPLOI - CONTRACTUEL COORDONNATEUR(TRICE) EN SÉCURITÉ INCENDIE ET EN SÉCURITÉ CIVILE

La MRC de L'Île-d'Orléans est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) en sécurité incendie et en sécurité civile. Il s'agit d'un poste contractuel d'environ 15 heures par semaine. La personne devra travailler à son domicile.

Responsabilités

Sous l'autorité de la direction générale, la personne titulaire de ce poste agit à titre de ressource régionale affectée aux tâches découlant des responsabilités de la MRC touchant la sécurité incendie et la sécurité civile. En vertu des lois, des règlements applicables et des orientations gouvernementales, elle assume notamment les tâches suivantes :

Sécurité incendie

En collaboration avec les directeurs des services incendie de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans et Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans :

- Élaborer et mettre en place les différents programmes prévus au plan d'action du Schéma de couverture de risques incendie (<http://mrc.iledorleans.com/fra/gestion-du-territoire/schema-de-couverture-de-risques-incendie>), en proposant des stratégies pour atteindre les objectifs visés ;
- Proposer une procédure de vérification périodique de l'efficacité des actions mises en œuvre et du degré d'atteinte des objectifs arrêtés ;
- Soutenir les directeurs des services d'incendie et les directeurs(trices) municipaux lors de l'accomplissement des tâches prévues au schéma ;
- Déterminer l'ordre du jour, préparer les documents et assurer le suivi aux réunions de travail du comité de sécurité incendie de la MRC – fréquence au moins quatre fois par année, le soir ;
- S'assurer du suivi de la formation des pompiers en tant que gestionnaire de formation ;
- S'assurer du suivi de la mise à jour des protocoles, du déploiement des ressources et des dossiers des pompiers auprès de CAUCA ;
- Transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice financier terminé ainsi que les projets pour la nouvelle année, en matière de sécurité incendie.

Sécurité civile

En collaboration avec l'ensemble des intervenants municipaux et régionaux en sécurité civile :

- Déterminer l'ordre du jour, préparer les documents et assurer le suivi aux réunions de travail du comité de sécurité civile de la MRC – fréquence au moins quatre fois par année, le jour ;
- Cordonner l'élaboration, la mise à jour et le développement continu du plan de sécurité civile de la MRC ;
- Favoriser la collaboration et la concertation des ressources requises pour la mise en place des mesures de préparation aux sinistres ;
- S'assurer de la mise en œuvre du programme de formation et du programme d'exercices consacrés à la sécurité civile ;
- Exécuter diverses tâches connexes.

Exigences

- Posséder une expérience pertinente dans le domaine de la sécurité incendie et de la sécurité civile ou dans la gestion de projet (minimum de deux ans) ;
- Détenir un diplôme en technique de prévention des incendies (DEP en intervention en sécurité incendie, attestation d'études collégiales ou certificat en Technique de prévention incendie) ou toute formation jumelée à une expérience jugée adéquate pour remplir l'ensemble des fonctions décrites pour le poste ;
- Manifestez du leadership, de l'autonomie ainsi qu'une capacité d'analyse, de communication et de planification ;
- Très bonne maîtrise du français écrit et des différentes technologies de l'information sous l'environnement Windows ;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide et avoir accès à une voiture.

Conditions

Salaire : entre 22 \$ et 27 \$ l'heure, selon l'expérience.

Équipement : ordinateur portable fourni.

Durée du contrat : un an (renouvelable). Travailleur autonome.

Début d'emploi : juillet ou début août 2020.

Pour soumettre sa candidature

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, avant le vendredi 3 juillet 2020 à 12 h, leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'attention de Mme Chantale Cormier, directrice générale, à ccormier@mrcio.qc.ca.

Tél. : 418 829-1011, poste 227.

SAINT-JEAN

Chantal DAIGLE

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Voici un résumé des principaux points traités à la séance du 1^{er} juin 2020.

La séance s'est déroulée à huis clos, mais a été enregistrée vocalement afin de suivre les directives du ministère de la Santé et des Services sociaux. Vous pouvez écouter l'enregistrement via notre site internet sous l'onglet *Conseil*.

Voici les points administratifs traités lors de l'assemblée : la programmation partielle de la TECQ 2019-2023 a été déposée au conseil. M. Jean Lapointe deviendra maire suppléant le 1^{er} juillet. L'avis de motion ainsi que le projet de règlement d'une politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail a été présenté. Nous avons également adopté le règlement 2020-371 concernant l'utilisation des écocentres de la Ville de Québec et une modification a été faite à la dérogation mineure octroyée au 17, chemin des Côtes.

Les municipalités de Saint-Laurent et de Saint-Jean ont engagé une préventionniste incendie. Vous allez donc avoir de la visite cet été afin de vérifier que vos installations sont conformes. Le service de sécurité incendie fera l'achat de quelques équipements et réalisera des travaux d'entretien à la citerne Turcotte.

Une entente hors cour est sur le point de se conclure afin que la

Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 2020-373: RELATIF À LA POLITIQUE DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL

Est par les présentes donné par la soussignée QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil du 1^{er} juin 2020;

QUE le 1^{er} juin 2020, le projet de règlement 2020-373 a été présenté;

QUE le 6 juillet 2020, le règlement 2020-373 sera

municipalité devienne propriétaire de la côte Lafleur ; la municipalité a déposé deux demandes de financement afin de faire des travaux dans la côte et la rendre plus sécuritaire.

Notre analyse d'eau annuelle a eu lieu les 17 et 18 juin 2020. Puisque nous n'avions pas le temps de mettre cette information dans le journal, nous avons envoyé une publicité à chaque adresse postale de la municipalité.

Le processus pour les travaux de la grange à dîme continue. Il y a beaucoup d'étapes puisque c'est un bâtiment que la municipalité ne peut pas détruire. Tranquillement, mais sûrement, comme on dit !

Le Camp Saint-François va pouvoir opérer cet été, ce qui est une très bonne nouvelle, mais il n'offrira pas le transport. Afin de faciliter la vie aux familles, la municipalité est en vérification afin de voir si nous ne pourrions pas offrir le transport selon les règles, comme cela se fait présentement pour le transport scolaire.

Prochaine séance ordinaire du conseil:

Lundi 6 juillet 2020 à 20 h au 2^e étage du centre administratif, au 8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

adopté;
EN CONSÉQUENCE, tout intéressé peut en prendre connaissance au Centre administratif de Saint-Jean, situé au 8, chemin des Côtes, aux jours et heures habituelles d'ouverture.
DONNÉ à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, jeudi, 17 juin 2020

Chantal Daigle
Directrice-générale & secrétaire-trésorière

BOÎTE ESTIVALE



Plateau de sandwichs - 25 pointes

Pains farcis au poulet - 12 unités

Salades au choix du chef - 2 variétés

Trottoirs aux fraises - 6 unités

SUR RÉSERVATION SEULEMENT

65\$/boîte - 4 à 6 personnes

Taxes applicables en sus

418-828-2287

info@buffetmaison.com

SAINT-FRANÇOIS

**Marco
LANGLOIS**

Directeur général/secrétaire-trésorier

Affaires municipales

Ce mois-ci, le conseil s'est réuni à huis clos en respect des consignes de la santé publique. En plus des résolutions usuelles, le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019 a été effectué ainsi que le dépôt du rapport sur l'application du règlement 019-156 sur la gestion contractuelle pour la même période. Le conseil a également adopté le règlement 020-161 sur l'utilisation des écocentres de la Ville de Québec.

Ressources humaines

À ce sujet, le conseil a confirmé l'embauche de M. Claude Lemoine à titre d'employé aux travaux publics et procédé à l'embauche de M^{me} Chantal Perron à titre d'employée responsable de l'entretien des fleurs.

Il est à noter que la nomination de M^{me} Perron a été rendue nécessaire par le départ de M^{me} Claudette Labbé qui a effectué cette tâche pendant de nombreuses années. La municipalité tient à offrir ses plus sincères remerciements à M^{me} Labbé pour son excellent travail.

Finalement, juin est également le moment du dépôt du rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité, comme l'exige maintenant le Code municipal du Québec.

Alors, place au rapport de la mairesse. Mais, avant cela, nous vous tiendrons informés de la méthode qui pourra être utilisée pour la tenue de la séance ordinaire du conseil prévue le lundi 6 juillet 2020 ; d'ici là, nous sommes présents pour vous avec les mesures d'hygiène requises du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Dépôt du rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2019

Tel que stipulé à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), M^{me} Lina Labbé, mairesse, dépose son rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2019. Selon le tableau ci-dessous.

De plus, M^{me} Labbé résume les actions réalisées en 2019 et celles qui sont en cours et seront réalisées en 2020.

2019 Réalisations

- Centre Le Sillon
- Continuer l'amélioration du centre communautaire ;
- Terminer la mise à niveau du système de sécurité incendie.
- Parc de la Tour du Nordet ; continuer le remplacement de tables.
- Amélioration du site Web.

2020 Planification

- Poursuite du projet sur le plan d'intervention érosion des berges;
- Parc de la Tour du Nordet ; terminer le remplacement de tables et la réparation de la Tour-du-Nordet ;
- Continuer à travailler sur le dossier du plan de conservation MCC ;
- Organisation de cours de secourisme ;
- Installation de caméras de surveillance dans le secteur du centre Le Sillon ;
- Réalisation et mise en ligne d'une vidéo promotionnelle de la municipalité ;
- Ajout de poubelles dans le sentier pédestre du parc du Quai et

renouvellement de celles des stationnements ;

- Achat camion municipal ;
- Compléter l'amélioration des stationnements au centre Le Sillon et au parc du Quai ;

- Reprofiler l'ensemble des fossés des routes municipales ;
- Refaire le marquage de la route d'Argentenay.

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois, de la susdite municipalité,
Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a, à une séance ordinaire à huis clos le 1^{er} juin 2020, adopté: le Règlement numéro 020-161 sur l'utilisation des écocentres de la Ville de Québec ;
Que ce règlement est disponible pour consultation

sur le site internet municipal et à la mairie de la municipalité au 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ;
Que ce règlement est en vigueur depuis le 2 juin 2020.
Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce troisième jour de juin deux mille vingt.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans - États comparatifs Budgets vs résultats
2018-2019-2020

	2018 Résultats	2019 Budget	2019 Résultats	2020 Budget
Revenus				
Taxes	724 665 \$	740 583 \$	751 160 \$	753 386 \$
Paiements tenant lieu de taxes	6 235 \$	7 200 \$	7 422 \$	7 350 \$
Services rendus	22 361 \$	13 350 \$	18 962 \$	14 500 \$
Imposition de droits	53 947 \$	11 820 \$	109 095 \$	11 820 \$
Amendes et pénalités	2 510 \$	2 250 \$	2 271 \$	2 250 \$
Intérêts - revenus	5 906 \$	5 000 \$	6 410 \$	6 000 \$
Autres revenus	10 846 \$	3 000 \$	3 379 \$	3 000 \$
Transferts	<u>26 881 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>61 517 \$</u>	<u>4 847 \$</u>
Total des revenus	<u>853 351 \$</u>	<u>783 203 \$</u>	<u>960 216 \$</u>	<u>803 153 \$</u>
Dépenses				
Législation	42 146 \$	57 985 \$	51 984 \$	55 418 \$
Application de la Loi	80 \$	500 \$	- \$	500 \$
Gestion financière et administrative	172 495 \$	161 611 \$	187 735 \$	180 721 \$
Greffe	\$	\$	- \$	- \$
Évaluation	44 909 \$	32 350 \$	21 653 \$	24 900 \$
Autre (Sillon & employé municipal)	182 918 \$	182 942 \$	189 113 \$	183 751 \$
Sécurité publique	186 932 \$	191 744 \$	190 127 \$	187 559 \$
Transport	76 845 \$	61 654 \$	81 692 \$	64 338 \$
Hygiène du milieu	163 469 \$	111 720 \$	164 238 \$	109 822 \$
Urbanisme et zonage	9 595 \$	11 435 \$	10 517 \$	11 561 \$
Loisirs	69 075 \$	37 585 \$	104 771 \$	38 710 \$
Frais de financement	<u>28 597 \$</u>	<u>7 726 \$</u>	<u>32 576 \$</u>	<u>7 922 \$</u>
Total des dépenses	<u>977 061 \$</u>	<u>857 252 \$</u>	<u>1 034 406 \$</u>	<u>865 202 \$</u>
Immobilisations/Financement et affectations				
Excédent (déficit) de l'exercice	<u>56 772 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>132 102 \$</u>	<u>- \$</u>
Investissements de l'année dans les immobilisations	(26 800) \$	- \$	- \$	- \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	<u>29 972 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>132 102 \$</u>	<u>- \$</u>

SAINTE-PÉTRONILLE

Jean-François
LABBÉ

Directrice général / secrétaire-trésorier

Résumé de l'assemblée du conseil du 1^{er} juin 2020

En raison de la situation exceptionnelle en lien avec la pandémie d'infection à la Covid-19, l'assemblée du conseil du 1^{er} juin 2020 s'est tenue à distance par Skype entre les élus et le

directeur général. Cette rencontre n'a donc pas été publique. Cette façon de procéder est une directive émanant des autorités gouvernementales. Cette assemblée a été enregistrée et son contenu a été publié sur le site internet de la municipalité.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des assemblées du conseil sur le site du Village de Sainte-Pétronille au <http://www.ste-petronille.ile-dorleans.com>

Résolution # 2020-057	Le conseil a autorisé la réouverture de la bibliothèque La Ressource à raison d'une journée par semaine (le dimanche matin). Au moment de l'assemblée du conseil, la date de réouverture n'était pas encore connue.
Résolution # 2020-058	Cette résolution est en lien avec la loi provinciale # 128 encadrant les animaux et les chiens dangereux. En vertu de cette loi, la municipalité devra procéder à l'enregistrement des animaux, gérer les médailles, effectuer des visites de vérification chez les citoyens et imposer des amendes. Évidemment, toutes ces tâches demandent une expertise dont la municipalité ne dispose pas. C'est pourquoi la SPA a offert ses services pour effectuer ce travail pour les six municipalités de l'île d'Orléans. Un projet d'entente a donc été proposé à la MRC. Le conseil, par cette résolution, recommande à la MRC de L'Île-d'Orléans d'aller de l'avant avec cette entente de gestion animalière.
Résolution # 2020-059	Le conseil a officialisé la réouverture des terrains de tennis et de la pratique du pickleball. La pratique de ces sports devra se faire en simple uniquement. De plus, les utilisateurs des tennis devront respecter les directives que la municipalité a affichées sur les lieux.
Résolution # 2020-060	En raison de la fermeture de l'église, l'exposition estivale annuelle qui avait lieu à cet endroit sera déplacée dans le nouveau sentier municipal situé près de la mairie et des terrains de la fabrique.
Résolution # 2020-062	Adoption d'un règlement modifiant le règlement sur le stationnement limitant le stationnement dans la rue Gagnon de 7 h à 23 h.
Résolution # 2020-063	Adoption d'un règlement limitant l'utilisation de l'écocentre à deux visites gratuites par résident de Sainte-Pétronille. Toute visite supplémentaire sera alors facturée.
Divers: Réfection du mur de soutènement des rues Laflamme et Gagnon	Des travaux de réfection importants se feront sur le mur des rues Laflamme et Gagnon. Le stationnement sera temporairement interdit dans ce secteur pour la durée des travaux. Ceux-ci devraient débuter dans la semaine du 8 juin 2020. L'entrepreneur sera également consulté sur la possibilité de condamner l'escalier dans ce secteur qui donne accès au fleuve, car il est dans un très mauvais état.



L'Espace Félix-Leclerc présente
**LES LÉGENDES ET COUTUMES
DE L'ÎLE D'ORLÉANS**
DU PEINTRE GEORGES ST-PIERRE (1927-1985)
Une exposition d'oeuvres colorées et inédites, en exclusivité à l'Espace, dès le 26 juin.

Credit: Les fantômes du manoir, Georges St-Pierre. Musée régional de Kamouraska, collection Jean-Louis Gagnon.

Infos: www.felixleclerc.com



Entente
de développement culturel
de la MRC de L'Île-d'Orléans



Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec



SAINTE-FAMILLE

Sylvie
BEAULIEU

Directrice générale/secrétaire-trésorier

Résumé de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020

À la suite de l'arrêté ministériel émis le 26 avril 2020 modifiant les règles sur la tenue des séances des conseils municipaux, vous trouverez l'audio de la séance du 1^{er} juin sur le site internet de la municipalité.

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée. Le conseil municipal a procédé à l'adoption du règlement # 2020-314, concernant l'utilisation de l'écocentre, dont vous trouverez l'avis public ci-joint.

Le maire, M. Jean-Pierre Turcotte, a présenté, lors de la séance du conseil municipal, son rapport sur les faits saillants. La copie du rapport est disponible sur le site internet de la municipalité. De plus, le conseil a adopté une résolution afin de prévoir une période de 15 jours suivant la publication du rapport du maire sur le site de la municipalité où les citoyens pourront soumettre leurs questions et commentaires par courriel ; les réponses seront données lors de la séance subséquente.

Prochaine séance du conseil: lundi 6 juillet 2020.

Heures d'ouverture du bureau municipal: du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Adresse courriel : info@munste-famille.org

Tél. : 418 829-3572.

Site web : www.ste-famille.ile-dorleans.com

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la sous-signée,

Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité

Avis public est donné de ce qui suit:

QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 1^{er} juin 2020, le règlement # 2020-314, Règlement concernant l'utilisation de l'écocentre.

QUE ce règlement est disponible au bureau municipal, 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 2^e jour de juin 2020.

Sylvie Beaulieu g.m.a.

Directrice générale et
secrétaire-trésorier

SAINT-LAURENT

Michelle
MOISAN

Directrice générale

Contrats

En raison de la pandémie, les activités de croisière ne pourront avoir lieu cette année. Dans ces circonstances, le contrat de location du kiosque situé à l'entrée du quai par Croisières Orléans est modifié afin que les sommes dues par l'entreprise soient calculées en fonction des périodes d'utilisation réelle.

Le conseil municipal a mandaté la firme SNC-Lavalin pour soumettre au ministère de l'Environnement une demande d'autorisation pour utiliser le puits de l'église pour alimenter le kiosque sanitaire qui sera construit à l'arrière de celle-ci.

La municipalité a octroyé à Gosselin Tremblay Excavation inc. un contrat d'une somme de 10 775 \$ pour effectuer une mise à niveau des raccordements de cinq citernes incendie.

L'entreprise Michel Drapeau a été retenue pour effectuer le lignage des stationnements de l'édifice municipal, de l'église, du Parc maritime et du chemin du quai pour un montant maximum de 6 000 \$.

SAINT-PIERRE

Nicolas
ST-GELAIS

Directeur général

COVID-19

L'hôtel de ville et l'édifice des travaux publics demeurent fermés au public. Toutefois, le personnel prépare une réouverture des bureaux sous peu. La bibliothèque demeure également fermée. Cependant, il est possible d'emprunter des volumes. Les terrains sportifs et les modules de jeux du Logisport sont ouverts pour le grand plaisir des petits et des plus grands ! Afin d'assurer la sécurité des tout-petits, la municipalité compte sur la collaboration des citoyens et sur leur vigilance pour veiller à ce que les mains soient lavées ou désinfectées avant et après l'utilisation des modules.

Voici les grandes lignes de la séance du conseil municipal de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans du 1^{er} juin 2020.

Embauche d'employées temporaires

La municipalité a procédé à l'embauche de deux employées temporaires. En collaboration avec la municipalité de Saint-Jean, M^{me} Ève-Marie Couillard a été embauchée comme préventionniste. Les municipalités ayant l'obligation, en lien avec le schéma de couverture de risques d'incendie, de réaliser de telles visites, M^{me} Couillard aura pour mandat d'effectuer les visites de prévention dans les domiciles et chalets considérés comme présentant des risques faibles dans les municipalités de Saint-Laurent, Saint-Jean et Saint-François (sud). M^{me} Carole Grondines a quant à elle été embauchée pour effectuer des travaux de jardinage et d'entretien au sein de l'équipe des travaux publics, pour l'été 2020.

Modification réglementaire

Afin d'atténuer certains inconvenients sonores et désagréments d'hygiène causés par des visiteurs qui passent la nuit au Parc maritime, le conseil a déposé un avis de motion et le projet

de règlement modifié afin d'interdire le stationnement de nuit. Cette modification de règlement sera adoptée lors de la séance du conseil de juillet.

Piscine

La piscine municipale ouvrira comme prévu le 23 juin. Cette ouverture sera accompagnée d'une nouvelle série de mesures visant à prévenir la transmission de la COVID-19. Ainsi, le nombre de baigneurs maximal sera revu à la baisse afin de respecter une distanciation sécuritaire entre les usagers. De plus, les périodes de rafraîchissement seront entrecoupées par des périodes de désinfection. Ces mesures et celles qui seront détaillées prochainement au www.saintlaurentio.com visent à assurer la sécurité de tous. Nous comptons sur votre collaboration pour faire preuve de patience et de civisme.

Divers

Le conseil municipal a adopté une résolution afin de demander au ministère des Transports du Québec de

procéder à des travaux de drainage et de pose de ponceau à l'intersection sud de la route Prévost et du chemin Royal, à Saint-Laurent, afin d'éviter les mares d'eau se produisant lors de grosses averses et lors de la fonte des neiges printanière.

Réfection du 7014 Royal

L'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres publié sur SÉAO a eu lieu le 15 juin. Une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le 22 juin à 19 h sur la plateforme ZOOM. Au cours de cette séance, le conseil procédera à l'octroi du contrat pour la réfection de l'ancien presbytère qui sera transformé en centre communautaire incluant une cuisine communautaire, une grande salle multifonctions et un espace commercial. Comme indiqué le mois dernier, c'est la Chocolaterie de l'Île d'Orléans qui occupera les lieux. Le lien pour participer à cette séance sera diffusé sur notre site au www.saintlaurentio.com et sur notre page Facebook.

Administration générale

Le règlement établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier de la municipalité a été adopté. Rappelons que le paiement des taxes a été reporté de deux mois. Ainsi, le versement unique ou le premier versement des taxes foncières devait être effectué au plus tard le 30 mai; le deuxième versement doit être effectué au plus tard le 30 août et le troisième doit être effectué au plus tard le 30 novembre.

Sécurité publique

Un avis de motion est donné qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption un règlement sur les systèmes d'alarme. L'objet du

règlement consiste à établir les normes applicables lors du déclenchement d'une alarme sur les lieux protégés ainsi que les amendes applicables en cas de fausse alarme.

La municipalité évalue la possibilité de solliciter les services de la Société protectrice des animaux de Québec pour des services animaliers et de gestion de la vente des médailles pour animaux.

Hygiène du milieu

L'offre de service déposée par Can Explore pour le dépistage des raccordements inversés dans le réseau d'égout pluvial, au montant de 17 546 \$ plus les taxes applicables, a été approuvée.

Le règlement concernant l'utilisation de l'écocentre a été adopté. Rappelons que les citoyens de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans ont maintenant accès aux écocentres de la Ville de Québec. Chaque résident qui utilise ces écocentres doit se présenter avec une carte d'identité avec photo et adresse.

Loisirs et culture

Le protocole d'entente concernant l'utilisation des locaux de l'école pour le programme vacances ainsi que la tenue du camp de jour multisports pour l'été 2020 a été autorisé. En conséquence, le camp se déroulera du 29 juin au 14 août, pour une durée de sept semaines.

OPINIONS

UNE POURSUITE JUDICIAIRE INCOMPRÉHENSIBLE CONTRE LE MANOIR MAUVIDE-GENEST

Le manoir Mauvide-Genest de Saint-Jean-de-l'Île d'Orléans est l'un des très rares bâtiments de ce style aussi bien conservé au Québec. Le prestigieux monument – un joyau, diront plusieurs – construit entre 1734 et 1738 par Jean Mauvide et Marie-Anne Genest, puis agrandi à partir de 1740, témoigne avec éloquence du système seigneurial établi sous le Régime français. Sa valeur inestimable est largement reconnue; en

témoignent son classement, en 1971, par le ministère de la Culture et des Communications et sa désignation comme lieu historique national par le ministère du Patrimoine canadien en raison notamment de l'histoire qui y est rattachée et d'une architecture caractéristique de l'époque.

Aujourd'hui, c'est la Société de développement de la Seigneurie Mauvide-Genest (Société), un organisme sans but lucratif géré par des bénévoles, qui

est propriétaire du Manoir. Sa mission consiste à le mettre en valeur et à y exploiter un musée à l'intention du grand public.

Depuis 2004, la Société est exemptée de taxes municipales par la Commission municipale du Québec. Malgré cela, la Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Municipalité) impose à la Société des compensations pour services municipaux (en lieu de taxes).

Contrairement aux taxes municipales, la municipalité n'est cependant pas tenue légalement de les imposer, ce qui lui a permis de les radier jusqu'en 2018 (pour l'année 2015), en contrepartie de services fournis par la Société.

Mais voilà qu'en décembre 2019, la municipalité informait la Société qu'un montant de 15 336 \$ devait lui être payé à titre de compensations et arrérages pour l'année 2017 et l'« encourageait

fortement» à prendre entente à ce sujet. Depuis lors, la Société a tenté à plusieurs reprises de convenir avec la municipalité d'une entente en proposant notamment un droit d'usage à des fins municipales du stationnement Est du manoir pendant au moins 20 ans, en échange de la radiation du montant réclamé. La municipalité ayant refusé la proposition, la Société l'a ensuite informée qu'elle était disposée à payer les montants réclamés et à échelonner le paiement des compensations de 2018 à 2020. Étrangement, cette dernière proposition de la Société fut refusée par la municipalité alors qu'elle

répondait pourtant à sa propre requête (décembre 2019) ; de plus, les autres relances de la Société furent ignorées. La municipalité a plutôt choisi de s'attaquer à l'organisme qui tient le manoir à bout de bras depuis des années en lui signifiant une procédure judiciaire en recouvrement des compensations municipales pour les années 2017 à 2019, soit un montant de 29 481 \$.

Et vlan ! Voilà comment sont traités à Saint-Jean les citoyens qui s'impliquent bénévolement ! Voilà comment on met en péril la survie d'un monument historique pour des motifs nébuleux !

LA ROUTE DU MITAN : UN SACCAGE !

Depuis des siècles, cette route, qui existe depuis la Nouvelle-France, fait la fierté des insulaires et du Québec en général. Et pour cause, car bordée par des boisés et des champs, elle se targue de n'avoir aucun poteau électrique. Photographiée, utilisée par les piétons, les cyclistes et les voitures, elle est l'incontournable de l'île d'Orléans.

Mais voici qu'en catimini (alors que le chemin était fermé à la circulation jusqu'au 1^{er} mai), sur son versant nord situé sur le territoire du village de Sainte-Famille, une centaine de poteaux électriques sur plusieurs kilomètres ont été installés, sans compter un boisé défriché jusqu'aux abords de la route, sans bordure de protection. Une honte nationale !

Qui a osé donner cette autorisation scandaleuse alors que le chemin a bénéficié d'une protection depuis des

siècles ? Le ministère de la Culture, gardien de ce site patrimonial, a-t-il donné son aval ? Est-il seulement au courant ? Qu'en est-il de la Loi sur la protection du paysage ? Comment peut-on accepter ce saccage ? Au nom de l'électrification de la cabane à sucre d'un résident ? Alors qu'il aurait pu passer ses poteaux ailleurs sur sa terre !

Les insulaires doivent intervenir à tous les niveaux pour que le chemin soit remis en état. C'est une question de fierté, de bon sens et de respect. Nous vous invitons à aller constater sur place. Vous serez bouleversés de ce saccage qui n'a fait l'objet d'aucune consultation.

Sainte-Famille a eu beaucoup de difficulté à convaincre ses résidents d'enfouir ses fils pour finalement réussir sur une petite portion au centre du village et voilà qu'à quelques pas

Considérant que la municipalité a tout intérêt à accepter la dernière proposition de la Société, que cette dernière est disposée à payer les compensations, que la poursuite contre la Société constitue une mauvaise utilisation des fonds publics provenant, faut-il le rappeler, de l'impôt foncier des contribuables de Saint-Jean et que, particulièrement dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire due à la pandémie de la Covid-19, la procédure judiciaire de la municipalité représente un geste anti-solidaire et hostile à l'égard de la Société et du manoir Mauvide-Genest.

Il est demandé à la municipalité :

1) De retirer immédiatement la poursuite intentée contre la Société en recouvrement de compensations pour services municipaux ; 2) D'accepter la dernière proposition de la Société pour le paiement de ces compensations.

Pour appuyer la Société et signer la pétition : info@manoirmauvidegenest.com

Société de développement de la Seigneurie Mauvide-Genest

Denis Lavallée, avocat retraité et antiquaire

René Pronovost, directeur à la retraite du Jardin botanique de Montréal

de l'hôtel de ville elle aurait autorisé l'installation d'une pollution visuelle sur plusieurs kilomètres du plus beau chemin de l'île ? C'est difficile à croire, mais de toute façon il faudra remettre le tout en état avec la pression de la population.



Une partie des poteaux installés dans la route du Mitan.

© Marc Cochrane

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Espace thérapeutique Orléans. Massothérapie. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI, massothérapeute agréé et sophrologue. Reçu pour assurances. www.espacetherapeutiqueorleans.ca ou halim_tazi@videotron.ca

418 991-0642, cell. 418 922-7089

•••

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tout genre. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre ! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque. 581 999-7394

OFFRES DE SERVICE

Besoin de quelqu'un pour vos travaux de peinture ou de réno ? Réservez tôt ! Travailleur minutieux et respectueux. Je fais de tout. Au service des gens de l'île depuis plus de 15 ans ! Sylvain. 418 262-2630

OFFRES D'EMPLOI

L'entreprise Les Fromages de l'île d'Orléans a encore quelques postes disponibles au sein de son équipe. Notez que le travail sera effectué dans le respect des directives de santé publique.

- Préposé(e) à la production fromagère
- Préposés(es) au service à la clientèle en boutique Emplois à temps plein ou à temps partiel, saisonniers et/ou à l'année.

Pour plus d'informations, consultez la section « Nous embauchons » sur le site Internet : fromagesdelisledorleans.com OU communiquez au 418 829-0177.

Faites-nous parvenir votre CV à : fromagesdelisledorleans@videotron.ca

À LOUER

Chambre à louer, tout inclus et avec salle de bain privée, dans le village de Saint-Jean. Logement disponible immédiatement. Bien vouloir nous contacter pour plus d'informations.

418 580 8831,

•••

À louer : une grande chambre pour deux personnes, à Sainte-Pétronille, à côté de Polyculture Plante. Vous pouvez me rejoindre au : 581 742 5025

RECHERCHES

Achetons comptant : souvenirs militaires, vieilles boîtes en bois, boulets de canon (vieux fusils, etc.), objets marins (hublots, lampes, cartes, etc.), anciennes fenêtres, portes, roues, raquettes, publicités, jouets en métal, échelles en bois, coffres, meubles, lampes, bouteilles, etc.

418 829-9888

RECHERCHES

Récupérons gratuitement objets anciens de la cave au grenier. Vidons aussi les bâtiments de grange ou garages des vieilleries. Achetons bois de grange et poutres équarries. Vente, échanges d'antiquités.

418 829-9888

•••

Recherchons vieilles bottes de paille (mouillées ou avec moisissure correct) et ancien tas de fumier pour nos jardins. Si vous avez des outils de jardinage non utilisés ou compost disponible. Merci. 418 829-9888

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités :
lundi 6 juillet
(Réservation d'espace & matériel publicitaire)

Textes et communiqués :
mercredi 8 juillet

Distribution du journal :
jeudi 16 juillet

Autour de l'Île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Tél. : 418 828-0330 • Téléc. : 418 828-0741 • info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0

Rédacteur en chef:
Marc Cochrane

Directrice :
Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs/trices : Hélène Bayard, Nicole Bédard, Marie Blouin, Sabrina Gamache-Mercurio, Robert Martel, Marie-Hélène Therrien et Marie-Claire Tremblay.

Conception : ORAGE communication

Imprimeur : Québec

AMÉCQ

TOITURES

R.P. inc.

DE TOUT COEUR
AVEC VOUS



ÇA VA BIEN ALLER

T. 418.702.0995

www.toituresrp.com

RBQ. 5601-7338-01



CertainTeed



DÉPUTÉE DE BEAUPORT • CÔTE-DE-BEAUPRÉ • ÎLE D'ORLÉANS • CHARLEVOIX

CAROLINE
DESBIENS



fait équipe avec vous!

Québécoises, Québécois.
Plus que jamais il est important
de célébrer toute la résilience,
la créativité et le génie dont
nous faisons preuve et qui nous
définit comme peuple.

"Quelque chose comme un grand peuple".
Plus que jamais je suis fière
d'être québécoise.
Bonne Fête nationale!

Caroline



caroline.desbiens@parl.gc.ca

ADRESSES DES BUREAUX :

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

9749, boul. Sainte-Anne, bur. 160

Sainte-Anne-de-Beaupré (QC) G0A 3C0

418 827-6776

LA MALBAIE

735, boul. de Comptoté, bur. 102

La Malbaie (QC) G5A 1T1

418 665-6566

